✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 18 JUILLET 1945 — No 35

OBSERVATOIRE

Le procès de Pétain

Une agence de presse publie cette semaine la nouvelle que le procès de Pétain, qui devait s'ouvrir le 23 juillet, serait différé jusqu'en octobre. On apporte comme raison de ce nouveau retard le fait que les mouvements de résistance ont protesté contre la décision de la Cour de tenir les séances du procès dans le Palais de Justice, trop étroit pour recevoir une grande assistance.

On ne peut pas dire que le procès du vieux Maréchal est très expéditif; c'est la quatrième ou cinquième fois qu'on le remet à plus tard. Ces délais répétés sont peut-être l'indice que Pétain est un personnage embarassant et que l'on n'a pas hâte de le condamner. . . si jamais on le condamne.

Pendant ce temps le "Foreign Office" de Londres nie de nouveau, ((mais sans apporter de preuve), les accords survenus entre Pétain et Churchill. Nos amis anglais, eux aussi, sont embarassés par l'affaire Pétain. Mais l'évidence ne se nie pas. On n'a qu'à se reporter aux documents publiés récemment par le professeur Louis Rougier, pour se convaincre que Pétain n'est pas le traitre que l'on cherche à nous représenter.

Une autre piètre tentative est faite ces jours-ci dans les journaux anglais pour discréditer Pétain. Ce sont les articles du général Gamelin. On y chercherait en vain une preuve solide de la culpabilité du vieux Maréchal.

En somme, le plus simple et le plus noble, ce serait que les accusateurs reconnaissent leur erreur et se désistent. En auront-ils le courage?

* * *

Que ferait l'Angleterre?

Que ferait l'Angleterre, si on la traitait comme elle-même traite la Pologne; si des puissances étrangères lui arrachaient une partie de son territoire et lui imposait de force un gouvernement illégal?

La réponse est facile lorsqu'on se souvient du mot de Churchill s'opposant à perdre une seule parcelle des colonies.

Mais la politique anglaise s'est depuis longtemps habituée à ne pas trop s'en faire lorsqu'il s'agit du voisin.

P.-E. B.

(suite à la page 8)

Dans le trou du Goffeur

A l'Exposition

Je suis rendu à l'Exposition,
Où je passe des heures agréables,
A regarder les pavillons,
Et à fouiller dans les étables.

* * *

On a toutes sortes d'attractions:
Des belles courses de chevaux,
De grandes roues qui tournent en rond,
Des "hot-dogs" et du bingo.

* * *

Dans le domaine des animaux,
On en voit de première classe:
Des veaux, des génisses, des taureaux;
Du bétail qui bat quatre as.

* * *

On voit des choses extraordinaires
Dans les tentes du "Frolic";
Serpents, singes, ours polaires,
Et des nègres qui viennent d'Afrique.

* * *

Et le soir, sur le grand "stand",
Ils ont de la danse, de l'acrobatie;
Et pendant que joue la "band",
Les bouffons font des folies.

* * *

On voit du monde par milliers,
Des hommes, des femmes, des enfants;
Des blondes avec leurs cavaliers
Des gens de ville, des habitants.

* * *

Mais il faut payer pour tout voir,
Pour entrer comme pour s'asseoir.
Ca coûte cher en "bidoux"
Quand on se met le nez partout.

* * *

Mon histoire comporte une leçon
Pour la foule des badauds:
Au terrain de l'Exposition,
Les plus fins ce sont les animaux.

* * *

Pendant que le monde va et vient
Et gaspille son argent;
Les animaux, eux, ne font rien.
Ils mangent et dorment à vos dépens.

Le GOFFEUR.

Un monument est dévoilé à Saint-Boniface en l'honneur de Monseigneur Taché

Saint-Boniface. — La cérémonie du dévoilement du monument à Monseigneur Taché, a eu lieu le dimanche 1er juillet. Son Eminence le Cardinal et une douzaine d'évêques prirent place sur l'estrade réservée. Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le premier ministre, M. Garson, et les représentants des autorités civiles et militaires étaient également présents, en tout une trentaine de personnes qui faisaient face à la foule d'environ mille personnes. M. l'abbé A. d'Eschambault, président de la Société Historique de St-Boniface et représentant manitobain à la Commission des Sites et Monuments Historiques, présidait. Le R.P. Lavigne, O.M.I., provincial, fit la prière d'ouverture.

Bienvenue

M. l'abbé d'Eschambault parla ensuite quelque peu expliquant la raison de la cérémonie et établissant le lien de cette fête avec les autres événements historiques célébrés à St-Boniface les années passées. Puis son Honneur le maire MacLean souhaita la bienvenue aux visiteurs au nom de la ville.

Allocution du premier ministre

Le premier ministre fit ensuite l'éloge de Monseigneur Taché, homme d'Etat et missionnaire. Il rappela l'arrivée du Frère Taché et la déception première de Monseigneur Provencher, puis il fit le tableau des oeuvres de Monseigneur Taché disant son influence politique et le rôle qu'il joua en 1870. Il parla avec émotion de son oeuvre missionnaire et termina en montrant son extraordinaire influence et en citant les textes des journaux du temps.

S. E. le cardinal Villeneuve

Son Eminence fut invité à prendre la parole. M. le président de l'assemblée rappela la parole de Mgr Provencher: "Saint-Boniface est la fille de Québec . . . nous ne l'oublierons jamais". Son Eminence, avec un rare bonheur, rappela la filiation entre St-Boniface et l'église-mère de Québec. Il compara l'oeuvre de Monseigneur Laval et l'influence civilisatrice des premiers missionnaires canadiens à l'oeuvre de Monseigneur Taché et les premiers missionnaires Oblats dans l'Ouest. Il eut un souvenir ému pour tous les pionniers dans la Foi, ces intrépides et indomptables hérauts de l'Evangile. Le cardinal montra dans Monseigneur Taché un homme juste et un patriote. Il dit comment de tels hommes sont précieux pour un pays comme le nôtre où leur vie est un modèle de justice et de tolérance envers tous. Son Eminence parla aussi en anglais et remercia le lieutenant-gouverneur et le premier ministre de leur présence. Il félicita ce dernier des belles paroles qu'il venait de prononcer.

Dévoilement

A la suite du discours de Son Eminence eut lieu le dévoilement du monument par S. Exc. Mgr Breynat, O.M.I., ancien missionnaire chez les Mangeurs de Caribou et les Montagnais accompagné de M. l'abbé E. Rocan, ancien secrétaire de Mgr Taché, et du R.P. Prime Girard, O.M.I., Sur la plaque commémorative on peut lire les mots: "A la mémoire d'Alexandre-Antonin Taché, archevêque de St-Boniface, homme d'Etat, écrivain, missionnaire, champion des droits minoritaires. Venu à la Rivière Rouge en 1845, le premier des héroïques missionnaires Oblats."

Le petit parc La Vérendrye compte maintenant trois monuments: le monument La Vérendrye, le monument aux Soeurs Grises élevé en 1944 pour marquer leur Centenaire et le monument Taché, dévoilé le 1er juillet.

L'inscription du monument Taché est sur une plaque de bronze, incrustée dans la pierre. Cette pierre vient de Tyndall, et le monument est l'oeuvre de M. J.-O. Brunet.

SAINT-PAUL

Belle fête d'adieu au R.P. Meunier, o.m.i.

Dimanche soir, le 15 juillet, les paroissiens de St-Paul donnaient un dernier témoignage d'estime et de reconnaissance au R.P. Ovila Meunier, o.m.i., qui fut leur chef spirituel pendant 4 ans.

La salle paroissiale était littéralement remplie. Notre bon et dévoué Père exprima tout d'abord ses regrets d'avoir à quitter la paroisse, son état de santé ne lui permettant pas de continuer à exercer son ministère parmi nous. Il remercia sincèrement les paroissiens qui lui ont toujours donné leur collaboration dans les oeuvres paroissiales.

Le R.P. Leduc, vicaire, dit le regret de tous de voir s'éloigner de nous notre pasteur qui s'est dépensé sans compter pour le bien de nos âmes et lui donna l'assurance de nos prières.

Une magnifique adresse en français fut lue par M. le maire Walter Lambert. M. Alphonse Brosseau exprima en anglais les sentiments des paroissiens de langue anglaise. Deux beaux sacs de voyage en cuir furent offerts au R.P. Meunier au nom des différentes congrégations de la paroisse. Un cadeau fut aussi présenté de la part des Ukrainiens catholiques.

Le R.P. Chalifoux, curé de St-Vincent, et M. l'abbé Carter, curé de St-Brides, arrivèrent durant la soirée. Adressant la parole, tous deux dirent la peine que leur cause le départ du R.P. Meunier.

Adressant de nouveau la parole notre dévoué Père dit que tous ces témoignages d'estime et de gratitude le touchaient profondément et qu'il gardera le meilleur souvenir de la paroisse de St-Paul.

Nous remercions infiniment le R.P. Meunier pour son grand dévouement à notre égard et les nombreuses oeuvres qu'il a accomplies dans la paroisse. Lui souhaitant un complet rétablissement de sa santé, nous lui reitérons nos voeux de bonheur et de succès dans son apostolat futur.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Candide Beauchamp,
McLennan, Alta

Euclide Ouellette,
Mallaig, Alta

Mme Emma Taillefer
Edmonton

Arthur Gamache,
St-Paul, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

La France aux prises avec la tuberculose

Paris. — Le ministre de la Santé publique livre présentement une dure bataille à la tuberculose en France. Les difficultés de la lutte sont accrues par le fait qu'un grand nombre des hommes qui reviennent des camps de concentration et des camps de travail allemands sont affectés de cette maladie.

L'éducation des petits Allemands

Londres. — Les autorités militaires alliées annoncent que 500 écoles élémentaires, pour les enfants de six à dix ans, seront ouvertes en Allemagne à la fin de juillet. Ces écoles accommoderont 50,000 enfants.

Pénurie de vivres en Europe

Rome. — Herbert Lehman, directeur général de l'UNRRA, a dit que la rareté des approvisionnements a déjà creusé un vide dans les envois aux Européens dans le besoin. Il estime que les perspectives ne sont pas encourageantes pour l'hiver prochain.

Départ de missionnaires pour l'Ethiopie

Montréal. — Deux Pères Jésuites, les RR. PP. Louis-Philippe Prévost, de Montréal, et Guillaume Béland, de la province d'Ontario, partiront pour l'Ethiopie au début du mois d'août. Le P. Prévost est un ancien du collège Ste-Marie et du collège Jean de Brébeuf. Le P. Béland, ancien élève du collège de Sudbury, était cette année professeur au collège St-Ignace de Montréal. Les RR. PP. Lucien Matte et Léon Zitfel nommés pour le même pays, ont quitté la métropole dimanche soir.

Le port de Dunkerque secoué par l'explosion

Paris. — Un vaste dépôt de munitions situé dans le coeur de la ville de Dunkerque a fait explosion la semaine dernière. Les barraques voisines ont été fortement secouées. Il y a eu également plusieurs pertes de vie.

Quand l'accident est arrivé, au moins 30 civils et 80 prisonniers allemands ainsi que leurs gardes étaient au travail dans les barraques; on croit que peu ont réussi à s'échapper à temps.

Le nouveau régime établi en Pologne est dominé par l'élément communiste

Les principaux événements politiques survenus ces dernières semaines ont été la réorganisation du nouveau gouvernement polonais; les pourparlers aux Indes entre le vicomte Wavell, vice-roi des Indes, et les représentants des diverses factions politiques de l'Inde; enfin, dans les milieux diplomatiques, les rumeurs de l'intérêt grandissant que la Russie porte aux Dardanelles!

Au moment où se terminait la conférence de San-Francisco, prenaient fin à Moscou les pourparlers engagés au sujet de la réorganisation du gouvernement de Varsovie. On peut en effet dire qu'il ne s'agit que d'une réorganisation du gouvernement pro-soviétique, car des 21 ministres qui composeront le nouveau gouvernement. 16 sont de l'ancien régime communiste de Lublin, et cinq seulement viennent des autres mouvements de l'intérieur et de l'extérieur. Il est vrai que l'ancien premier ministre du gouvernement polonais à Londres, M. Stanislaw Mikolajczyk,en fera partie à titre de vice-premier ministre et de ministre de l'Agriculture et que les quatre autres nouvelles nominations semblent être heureuses, mais on peut toujours se demander quelle sera l'influence des nouveaux ministres au milieu des autres plus nombreux et les compromis qu'ils devront accepter pour garder leur poste.

A Londres, le gouvernement polonais en exil considère le nouveau gouvernement "illégal" et créé par une "procédure sans précédent". Il refuse de rendre son armée, son aviation et sa marine qui servent toutes sous des commandements britanniques. "Il y aurait mutinerie si nous le faisions et les Britanniques le savent bien", a dit un porte-parole.

Le major général Klemens Rudnicki, commandant de la première division blindée polonaise, a défié le nouveau gouvernement provisoire de Varsovie et déclaré que ses troupes ne rentreront en Pologne "que l'arme à la main".

Dans un ordre du jour extraordinaire à ses hommes, maintenant attachés aux forces d'occupation britannique du nord-ouest de l'Allemagne, Rudnicki a réaffirmé sa loyauté au gouvernement polonais déchu de Londres. Il a ajouté, cependant, que les soldats polonais ne blâment pas les Alliés pour avoir retiré leur reconnaissance au gouvernement exilé à Londres.

"Nous rentrerons en Pologne, mais seulement l'arme à la main", a-t-il dit. "Nous retournerons dans une Pologne libre et véritablement indépendante pour laquelle nous avons livré cinq années de continuelles batailles. Nous essuyerons les larmes de nos femmes et de nos enfants et nous démontrerons finalement que le droit et non la puissance étrangère doit gouverner notre patrie".

Quelques problèmes soumis aux "Trois"

Ces jours-ci MM. Churchill, Truman et Staline sont en conférence en Allemagne. Huit revendications territoriales destinées à changer la face de l'Europe, pourront être considérées par les Trois. Ce sont:

1. — Les réclamations de la Pologne contre l'Allemagne;
2. — La demande de la Yougoslavie au sujet de Trieste;
3. — La France réclame la Sarre et une partie de la Rhénanie;
4. — La question de Teschen, qui fait le sujet d'un différend entre la Pologne et la Tchéco-Slovaquie;
5. — La frontière entre la Hollande et l'Allemagne;
6. — Les réclamations de la Grèce au sujet des iles italiennes du Dodécanèse;
7. — La question de l'Albanie;
8. — La Grèce orientale.

Journées d'études sociales et agricoles pour nos cultivateurs de l'Alberta

Crise de main-d'oeuvre au Canada

Ottawa. — Le Canada est encore aux prises avec une très grave disette de main-d'oeuvre, en dépit des licenciements dans certaines usines de guerre, a déclaré à Ottawa, M. Arthur MacNamara, directeur du service sélectif national. Les dernières statistiques de l'embauchage disent que le 22 juin les demandes de main-d'oeuvre ont dépassé dans une proportion de trois pour une les offres de services.

FORT KENT

Jubilé sacerdotal de M. l'abbé Ls Connoir

Jeudi, le 12 juillet, notre petite paroisse célébrait le 25e anniversaire de l'ordination sacerdotale de notre dévoué curé, l'abbé Louis Connoir. Cette journée sainte commença par une belle messe harmonisée célébrée par notre vénéré jubilaire assisté du R.P. Guy Michaud, o.m.i., et l'abbé Tardif, vicaire de Bonnyville. Pour rehausser l'éclat de cette belle fête notre vénéré Archevêque, S. Exc. Mgr MacDonald, accompagné du Vicaire général, Mgr Carleton, les RR. PP. Teston, Meunier, St-Pierre, Pelletier, Tétrault, Legolf, o.m.i., MM. les curés Tessier, Lapointe, Carter, Chalifoux, Robitaille, Bérubé, Delisle, faisaient l'honneur de leur présence ainsi que les Révérendes Soeurs de l'Assomption et de la Charité d'Evron, la Révérende Mère Provinciale, Sr Marie de St-Germaine, accompagnée de Sr Marie de S. Guy abbé, et les Révérendes Soeurs de Lafond et de Ste-Lina.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé E. Tessier, curé de Legal et confrère du jubilaire. Du beau chant fut exécuté par nos chantres et les grands enfants de nos écoles.

Un grand banquet organisé par nos paroissiens suivit la messe. Le Père Guy Michaud, o.m.i., enfant de la paroisse fut maître de cérémonies; tous n'eurent que des éloges à présenter à notre jubilaire.

Dans l'après-midi il y eut sur le terrain des jeux, parties de balle au camp et balle molle entre les clubs Bonnyville et Fort Kent; ceux-ci furent vainqueurs.

Pour clore cette journée commémorative, nos acteurs locaux rendirent à la perfection, "Sainte Hélène ou le triomphe de la Croix"; Chants de Reconnaissance par le choeur de chant et élèves, et orchestre par nos jeunes de la paroisse.

Une bourse bien remplie fut présentée à notre vénéré jubilaire de la part de chacun de ses paroissiens et amis voisins. Celle belle journée est maintenant du passé. Ad multos annos!

Nouveau comité qui aidera les vétérans

Ottawa. — Un arrêté ministériel annonce la formation d'un comité interministériel pour la réhabilitation et le rétablissement, et c'est un représentant du ministère du travail qui présidera cet organisme. Ce comité remplacera un groupement non officiel qui a étudié jusqu'ici les problèmes du rétablissement avec la coopération des différents ministères. Il s'attachera à trouver les solutions appropriées pour le placement des vétérans que l'on démobilise et l'usage que l'on peut faire des services de nos soldats en attendant leur démobilisation.

Les pertes américaines seront plus élevées

Seattle, Wash. — Un médecin de la marine américaine, blessé et revenant à bord d'un transport parti d'Okinawa, a déclaré que les pertes américaines augmenteront à mesure que les troupes se rapprocheront du Japon.

Gouverneur général aux Bahamas

Nassau, Bahamas. — M. William Lindsay Murphy, secrétaire colonial des Bermudes, a été nommé gouverneur général des Bahamas, en remplacement du duc de Windsor. M. Murphy arrivera à Nassau vers le 4 août.

M. le Chanoine A. Malouin, de Sherbrooke, donnera une série de conférences

Visite à Beaumont, Edmonton, Morinville, et la Rivière-la-Paix

EDMONTON. — Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous, ces jours-ci, un spécialiste et un apôtre des questions sociales et agricoles. M. le Chanoine Armand Malouin est en effet à faire en ce moment une tournée dans nos centres français de l'Ouest. Notre distingué visiteur, est tout à la fois aumônier diocésain de l'Union des Cultivateurs Catholiques pour le diocèse de Sherbrooke, propagandiste des Caisses Populaires Desjardins de la région, et missionnaire-colonisateur. Il a à son crédit entre autres la fondation de deux belles paroisses du Témiscamingue: St-Roch et Ste-Agnès.

M. le Chanoine Malouin a bien voulu accepter de rencontrer nos cultivateurs. A moins de changements imprévus, voici son programme:

Dimanche, le 22: Visite à la paroisse de Beaumont, le matin. Dans l'après-midi, réception à l'Exécutif de l'A.C.F.A. à Edmonton.

Lundi, le 23 Journée d'études à **Morinville**, à 2 heures de l'après-midi, et à 8 heures du soir. Sujets traités: agriculture, coopération et caisse populaire.

Mercredi, le 25: Visite à la **Rivière-la-Paix**. Le Comité local de l'A.C.F.A. s'est chargé de la réception à cet endroit.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. le Chanoine Malouin et nous sommes persuadés que son passage en Alberta aura de fructueux résultats.

Les conférences qui seront données sont ouvertes à tous nos compatriotes; tous sont invités à s'y rendre nombreux. Ils en retireront profit.

Des difficultés d'ordre politique et social crée du malaise en France

Du "Devoir" du 10 juillet:—Le gouvernement français a décidé au cours d'une séance de six heures, de tenir un referendum en même temps que des élections générales le 14 octobre. Les Français seront invités à dire s'ils veulent que le pays retourne à la constitution de 1875 qui a établi la Troisième République, ou s'ils préfèrent une autre constitution. En même temps on élira une Assemblée nationale, qui sera chargée de préparer une nouvelle constitution pour le cas où le referendum rejetterait celle de 1875.

Lorsque l'Assemblée nationale aura terminé son projet de constitution, ce projet sera soumis au pays dans un délai d'un mois par un autre referendum. Si cette constitution est approuvée, on élira peu après un parlement conformément à la nouvelle constitution; si le projet soumis est rejeté, il faudra recommencer.

L'état de la France

Le projet de Gaulle paraît fort démocratique et conforme aux institutions françaises. Mais il reste à voir comment il pourra se réaliser dans la pratique, si le climat actuel de la France est propice à des décisions de cette envergure, si le peuple possède la liberté et la sérénité qu'il faut pour la tâche qu'on lui demande. La "Review of World Affairs" trace dans son numéro de juillet un tableau assez sombre de la situation en France. Elle craint une révolution, ce qui serait à l'extême opposé de ce que le gouvernement projette; de ce que le régime de Gaulle craindrait aussi des troubles grvaes et voudrait prendre les devants en provoquant ce remaniement constitutionnel?

En arrivant à Paris, écrit le périodique anglais, on a l'impression d'une ville restaurée, belle et propre, qui ne porte plus les marques de la guerre comme tant d'autres villes d'Europe; mais cette première impression dure environ deux jours; puis ont voit que quelque chose va mal, que les dégâts matériels visibles ailleurs seraient préférables, tant cette façade accueillante cache de malaise. Les coupons de rationnement ne signifient rien et n'ont aucune valeur. Tout le pays dépend d'un vaste et coûteux marché noir. Sauf le pain les vivres sont rares et à des prix exorbitants. Même chose pour les vêtements. On voit dans les rues des prisonniers de guerre revenus d'Allemagne, qui errent en haillons et sans ressources; souvent ils portent leurs vieux habits de prisonniers. Plusieurs ont été influencés par la philosophie nazie. La plupart des gens ne travaillent que trois jours par semaine.

Le découragement et le défaitisme règnent et tout va mal. De Gaulle ne peut maintenir l'équilibre que parce que d'abord les chefs révolutionnaires ne sont pas encore assez sûrs d'eux-

(suite à la page 8)

M. Herbert Lehman reçu par le Saint-Père

Cité Vaticane. — Sa Sainteté le Pape Pie XII a accordé une audience à l'ancien gouverneur de l'Etat de New-York, M. Herbert H. Lehman, et aux membres du personnel de la mission italienne de l'UNRRA, confiée à ce dernier. Sa Sainteté, dans une brève allocution, a loué le travail de cet organisme dans les pays dévastés par la guerre.

Mort tragique de l'abbé G. Sylvestre, vicaire à Yamaska

Drummondville. — M. l'abbé Georges Sylvestre, vicaire à St-Michel d'Yamaska, s'est noyé en se baignant dans la rivière Chicopee, à Chicopee Falls, Mass., le 29 juin après-midi, vers 4 h. Il était en vacances à cet endroit chez un oncle, M. Onésime Houle, en compagnie d'un cousin, M. l'abbé Paul-Emile Côté, du Séminaire de Nicolet.

Session en Alberta

Edmonton. — M. E.-G. Manning, premier ministre de l'Alberta, a annoncé qu'il y aura session spéciale le 24 juillet aux fins de ratifier le projet de conversion de la dette publique au montant de $113,000,000, projet préconisé par son gouvernement. La prochaine session ne durerait que quatre ou cinq jours, aucune autre législation ne devant y être discutée.

Le projet de conversion avait été adopté au cours de la dernière session, et tout récemment le gouvernement en serait venu à une entente à ce sujet avec les autorités fédérales et les créanciers.

Obédiences chez les Oblats de M.-I.

Changements dans la Province Alberta-Saskatchewan

St-Paul: Le Père Meunier, curé de St-Paul, ayant dû résigner à cause de santé, est remplacé par le P. J. Panhaleux, de Pincher Creek.

Pincher Creek: Le R.P. Emile Tardif, de Meadow Lake, devient curé de Pincher Creek.

Meadow Lake: Le R.P. Alphonse Gaudet, de St-Albert, nommé curé de Meadow Lake.

Principal à Cluny: R.P. Adrien Charron, de Cardston.

Principal à Hobbema: R.P. Gérard Labonté, de Duck Lake.

Missionnaire chez les Piegans: R. P. Eugène Ruaux, d'Hobbema.

St-Albert: R.P. Fernand Forestier, de Cluny, nommé vicaire de St-Albert.

Makwa: R.P. Marcel Chartiez, de Prince-Albert, nommé curé de Makwa.

Chapelain à l'hôpital de Prince-Albert: R.P. J.-B. Cabana, de Makwa.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI LE 18 JUILLET 1945

Lavez-vous les mains !

Le sort en est jeté. De reculade en reculade, les Alliés ont fini par trahir complètement la Pologne, au bénéfice des appétits communistes. L'Angleterre, les Etats-Unis et quelques autres pays ont retiré leur appui au gouvernement légitime de la Pologne, pour reconnaître à l'avenir le groupe hybride imposé par Moscou. Ceux qui blâmaient la politique d'apaisement de Chamberlain, à Munich, sont descendus plus bas encore, en abandonnant la Pologne qui, la première en 1939, s'était sacrifiée pour sauver ceux qui la trahissent aujourd'hui.

Que le gouvernement polonais exilé à Londres fut le gouvernement légitime, il n'y a pas à en douter un seul moment. On en trouve des preuves dans tous les documents et démarches officiels, depuis 1939 jusqu'à ces dernières semaines. Qu'on relise à ce propos tous les messages de Roosevelt aux représentants polonais de Londres. (Voir Polish Review, V, No 15, 26 avril 1945).

Le président des Etats-Unis aurait-il soutenu et encouragé ainsi un gouvernement illégal? Encore tout récemment, l'Angleterre et les Etats-Unis déclaraient catégoriquement qu'ils appuyaient le gouvernement polonais en exil à Londres. Comment un gouvernement qui a toujours légalement dirigé les destinées de la Pologne, depuis les jours sombres de 1939, peut-il perdre, du soir au matin, sa légalité?

Les Alliés ont toujours prétendu se battre pour sauver la démocratie; ils ont déclaré à plusieurs reprises le droit des peuples à diriger leurs propres affaires, et à se gouverner librement eux-mêmes. Ils ont combattu les Nazis et les gouvernements de marionnettes, (puppet governments), issus de la guerre. Or, où en est rendue aujourd'hui cette croisade pour le salut de la démocratie?

La Charte de l'Atlantique proclamait l'inviolabilité du territoire; les Alliés à Yalta ont livré la moitié de la Pologne à la Russie.

Les Alliés proclamaient le droit des nations à se gouverner elles-mêmes et à choisir leurs gouvernements; ils imposent à la Pologne un gouvernement communiste, après avoir mis au rancart le gouvernement légalement constitué qui dirigeait ses destinées. On ne s'est fait aucun scrupule d'user des méthodes dictatoriales que l'on condamnait chez les autres.

De quel droit, des gouvernements étrangers, (même si on s'appelle le "Big Three"), peuvent-ils s'immiscer dans la direction d'un pays, décapiter son gouvernement, et lui imposer un régime bâti de toutes pièces sans le consentement des intéressés, et même contre leur gré?

C'est à se demander ce que valent les déclarations larmoyantes d'un Churchill, les promesses solennelles de la Charte de l'Atlantique, et les espérances que l'on fonde sur la conférence de San-Francisco.

Lorsque s'écrira l'histoire de nos temps, les historiens ne pourront faire autrement que de souligner les trahisons dont la Pologne aura été victime. On a beau se laver les mains, il est des taches qui demeurent.

P.-E. B.

En lisant les journaux

Une Fédération pour les Caisses françaises au N.-B.

L'EVANGELINE. — La Ligue des Caisses Populaires au Nouveau-Brunswick tenait son assemblée régulière à Moncton dernièrement. Cette convention ne groupait que des représentants de dix-sept Caisses, alors qu'il en existe cent cinquante-quatre dans la province. C'est donc dire que cette convention ne fut pas vraiment un succès; au dire de quelques-uns, ce fut "une belle farce".

La principale constation — à laquelle on fit allusion à différentes reprises — était l'absence de tout représentant des Caisses françaises. Il n'y eut pas de rapports de ces Caisses, comme cela se faisait par les années passées. L'on jugea même inutile de traduire en français les résolutions qui furent adoptées "à la course". Les directeurs qui représentaient les Caisses françaises donnèrent aussi leur démission, ce qui nécessita la suppression de quelques "zones" dans la province. Bref, la Ligue semblait un corps mort qui se débattait dans un dernier effort pour donner signe de vie, et présenter un beau visage.

De fait, la Ligue reçut sa sentence de mort vers quatre heures, lundi dernier, quand, sans aucune discussion, les délégués votèrent à l'unanimité pour une résolution qui demandait d'amender la loi des Caisses populaires du Nouveau-Brunswick, et ainsi de permettre la formation de deux fédérations distinctes —l'une pour les Caisses anglaises, une autre pour les Caisses françaises. Chaque fédération aura le droit de fonder une Caisse centrale, ce qui sera probablement une nécessité dans quelques années.

Cette division semble la formule la plus pratique dans les circonstances actuelles, puisqu'il était devenu presque impossible de s'entendre avec certains groupes qui voulaient tout dominer, même si les Caisses françaises aient toujours eu la majorité.

Avec cette décision de former deux fédérations, les Caisses françaises de la province tiendront une convention à Bathurst dans un avenir très rapproché. Les délégués s'y rendront certainement en grand nombre pour discuter de leurs problèmes et pour jeter les bases d'un organisme dont dépendra beaucoup le progrès du mouvement coopératif dans nos centres français. Il faut que tous les coopérateurs s'intéressent à cette fédération qui ne pourra vivre qu'avec la coopération de chaque Caisse.

Cette tournure dans l'organisation des Caisses au Nouveau-Brunswick indique la force "de plus en plus grandissante" de nos Caisses dans les centres acadiens. Moins favorisés de la fortune, nous sentons davantage le besoin de nous grouper pour unir nos forces. Il est heureux que le gouvernement reconnaisse maintenant les Caisses paroissiales, car il faut bien le dire, nos organisations sont d'autant plus fortes qu'elles se greffent sur cette unité qu'est la "paroisse".

Les Caisses françaises qui se grouperont en Fédération séparée seront au nombre d'environ soixante-quinze, avec un actif de plus d'un million et demi de dollars. Avec cet argent, le fruit de l'épargne, il sera possible d'envisager l'avenir avec confiance, et de parer aux surprises que peut réserver l'après-guerre. La Caisse Populaire va devenir de plus en plus le moyen d'assurer l'indépendance économique des individus et de notre petit peuple.

L'avenir des Caisses Populaires dans les centres français repose entre les mains des coopérateurs. A eux de s'organiser le mieux possible pour que l'union soit une force, et que les vrais principes d'entr'aide et de coopération soient un facteur de progrès.

Le point critique

FAMILY HERALD. — Ce sont les fermiers qui produisent les vivres. Qui leur dit que c'est dans les prochains mois que le manque de denrées alimentaires serait le plus grave depuis le début de la guerre? Beaucoup de produits d'importance moindre sont plus rares que jamais maintenant. Durant toute la guerre, il n'y a jamais eu de temps où il était plus difficile qu'aujourd'ui de se procurer une foule d'articles vraiment nécessaires. . .

L'immigration anglaise

LE DEVOIR. — Depuis quelques années, les journaux anglais du Canada mènent une vive campagne pour l'immigration au Canada. Ils ne se cachent pas d'ailleurs pour dire qu'il ne s'agit là que d'immigration britannique, afin d'assurer l'hégémonie numérique et économique de la race anglaise chez nous.

Les mêmes journaux ont souvent fait observer, qu'à leur avis, les Canadiens d'origine française souffrent d'une sorte de complexe de suspicion habituel aux groupes minoritaires. Or, il semble bien que ce soient maintenant nos compatriotes anglophones qui en soient victimes. Ils sont hantés par la crainte que la montée victorieuse des berceaux ne les fasse descendre au rang minoritaire et compromette l'exclusive domination économique et social qui a été jusqu'ici leur apanage.

Mais il paraît de moins en moins probable que ce projet d'immigration puisse se réaliser. Récemment M. Winston Churchill, au cours de la campagne électorale, invitait le peuple anglais à élever des familles plus nombreuses, s'il voulait garder à l'Angleterre son rôle de grande puissance. Et il ajoutait: "Nos Dominions sont en plusieurs cas, désireux de recevoir comme immigrants, un nombre considérable des meilleurs éléments que nous possédons. Nous ne pouvons y consentir, en face d'un taux de natalité décoissant. Notre avenir comme centre d'un grand empire dépend également de notre aptitude à modifier la tendance actuelle dans nos statistiques démographiques".

L'"Ottawa Journal", qui note cette déclaration de M. Churchill, ajoute qu'on ne peut espérer un meilleur appoint ailleurs, pour les mêmes raisons. Et il conclut par ces paroles judicieuses:

Dans les circonstances, parler d'une large immigration d'après-guerre, et fonder là-dessus des espérances ou des projets, peut être dangereux. Il vaudrait mieux compter sur nos propres berceaux".

C'est le bon sens même. Mais à ce compte il y aurait lieu de rappeler que les prédicants de dénatalité, genre Silcox, sont les pires ennemis de nos compatriotes. On les laisse faire, en certains milieux, parce qu'on se flatte que leurs enseignements auront de l'influence chez les Canadiens français. En réalité, c sont nos compatriotes anglais qui en souffrent le plus.

Alexis GAGNON.

Un utile rappel

LE DEVOIR. — Le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, n'a point perdu contact avec les humbles et modeste réalités. On l'a pu voir la semaine dernière, lorsqu'il déclarait à des agriculteurs:

"Certains demandent une prime sur le beurre; la question mérite d'être étudiée. Je dirai cependant que, chaque fois que vous demandez $1 à l'Etat, vous consentez à ce que le gouvernement vienne chercher cette piastre à même vos revenus, et en outre au moins 25 sous pour l'administrer."

Vérité très simple, mais que tant de gens semblent perdre de vue. On dirait qu'ils s'imaginent que le gouvernement dispose de ressources illimitées, où l'on peut indéfiniment puiser et qui lui tombent du ciel.

Nous avons pourtant payé assez de taxes depuis quelques années surtout pour savoir à quoi nous en tenir là-dessus.

Le statut de la langue française en Canada

par N.-A. Belcourt

(Suite)

Le pouvoir des législatures concernant l'éducation est de régler et non de prohiber

Le pouvoir de légiférer, dans toutes les parties du monde civilisé, est subordonné toujours aux principes fondamentaux et aux droits humains dont il a été fait mention plus haut.

Lorsque le pouvoir de légiférer en matière d'éducation fut délégué, par le parlement impérial, dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, aux législatures provinciales, il leur fut délégué avec la présupposition que son exercice serait toujours basé sur le respect de tels principes fondamentaux et droits humains.

Le pouvoir, bien qu'exclusif, donné aux législatures provinciales de légiférer en matière d'éducation, n'est pas illimité, et son exercice doit être toujours subordonné à tous les principes fondamentaux et essentils et à tous les droits humains.

Est-il concevable que, en déléguant aux législatures provinciales les pouvoirs de l'article 93 de l'Acte de l'A.B.N., le parlement impérial ait contemplé un seul moment qu'une telle provision pourrait être ou serait invoquée dans le but de justifier l'abolition n'importe où, en Canada, du droit de parler et d'enseigner la langue française l'une des deux langues officielles du Dominion, un droit que les autorités impériales ont de tout temps pleinement reconnu et protégé? Et n'est-il pas concevable que la population française du Canada, formant un tiers de la population totale, eût sur le champ et avec indignation refusé d'entrer dans la Confédération, si un tel pouvoir avait été accordé aux provinces?

Un texte de loi est-il nécessaire?

On cherche à appuyer la validité de la législation et des réglements d'Ontario, (et des autres provinces), sur deux raisons: l'une que nous venons d'étudier; l'autre sur le fait que la langue française n'a aucune reconnaissance légale dans les provinces, parce qu'il n'y aurait aucun **texte spécifique de loi** pour garantir son statut.

Un tel texte est tout à fait superflu, parce que, comme nous l'avons déjà démontré, ce droit jaillit de lui-même et est amplement confirmé par les exigences de la liberté individuelle, par les droits fondamentaux et primordiaux de l'homme, et par la reconnaissance constante de la loi internationale. *La plus récente et solennelle de ces sanctions* peut être trouvée dans les traités de paix de l'Allemagne, l'Autriche et la Bulgarie, (1924). . .

On chercherait en vain dans les lois de l'Angleterre un texte spécifique pour garantir en autant de mots à ses sujets, soit à l'intérieur du Royaume, soit dans les Dominions ou les colonies, le libre usage de la langue anglaise; pas plus d'ailleurs (qu'il n'y a de texte spécifique) pour garantir les 150 langues différentes des Indes et toutes les autres langues reconnues et protégées à travers l'Empire britannique.

Et pourtant, jamais dans l'Empire, (à l'exception de certaines parties du Canada), on n'a violé, ni même mis en doute, le droit naturel, fondamental et imprescriptible d'une minorité à parler, à enseigner et à perpétuer son langage.

A la vérité, la suggestion d'abolir le français fut faite peu après la Conquête; mais cette proposition fut rejetée d'une façon péremptoire, et la population française fut confirmée, d'une façon ample et complète, dans la jouissance de ses droits fondamentaux, de ses coutumes; et personne ne crut nécessaire, ni même opportun, de rédiger un texte spécifique pour garantir aux nouveaux sujets de la Couronne l'usage permanent de la langue française, vu que c'était la seule langue parlée et écrite dans le territoire nouvellement acquis.

Loi commune, non-écrite

Le droit de la langue française à exister et à se perpétuer en Canada a donc les fondements les plus solides et les plust indestructibles; des fondements plus anciens, meilleurs et plus forts qu'un simple titre gouvernemental ou législatif; des fondements qui ne sont pas sujets aux caprices, aux vicissitudes et aux changements aléatoires des hommes et des temps.

La langue française était comme implantée dans le sol, à chaque phase des activités spirituelles et temporelles du peuple; elle était un être vivant, robuste, sain et de toute beauté; le seul "medium" par lequel la colonie pouvait être gouvernée, se développer, prospérer et être conservée à la Couronne d'Angleterre.

Ainsi, le droit de parler, d'enseigner et de conserver la langue française, est devenu et a toujours été depuis, une partie de la Loi commune de l'Angleterre, de loi non-écrite de l'Empire britannique et de la loi des Colonies françaises qui furent cédées à l'Angleterre par le Traité de Paris; sur cette **loi non-écrite** de l'Empire repose l'exercice de bien des droits fondamentaux et précieux, des privilèges et des immunités des sujets de Sa Majesté le Roi, dans le Royaume, dans les Dominions et dans les possessions britanniques.

Quand est-ce donc que ce droit, si universellement et constamment reconnu, respecté et sanctionné par la Couronne et le Parlement britannique, et par les pro-consuls britanniques en Canada, a-t-il été modifié, aboli ou même mis en doute?

Quand est-ce que ce droit a-t-il été retiré ou restreint par le Roi d'Angleterre, qui doit à ses sujets traitement égal et justice égale, ou par le Parlement de Westminster?

Jamais, en aucun temps et en aucun endroit de l'Empire britannique, à l'exception de certaines provinces du Canada, on n'a contesté ou enlevé le droit d'une langue reconnue à un groupe ou communauté britannique. L'Acte impérial, connu comme l'Acte d'Union, (1841), avait mis une restriction à l'usage du français dans les débats parlementaires, mais cette restriction a été vite rappelée.

Des textes existent dans les statuts

Si le droit de parler et d'enseigner le français dans les écoles de n'importe quelle province du Canada a besoin d'être appuyé par le texte spécifique d'un statut de la loi anglaise, applicable au Dominion et à ses provinces, alors un tel texte est tout prêt et disponible, et cela d'après des décrets nombreux, parmi les plus importants et aux conséquences des plus étendues.

Premièrement: Dans la Grande Charte (Magna Charta), le plus important et les plus compréhensif des documents législatifs britanniques:

"Nul homme ne pourra être arrêté ou emprisonné, ni préjudicié dans sa vie ou dans ses membres, ni séparé ou privé de sa propriété, **de ses franchises, de ses libertés, ou de ses libres coutumes,** ni être mis hors la loi, ou exilé, ni atteint d'aucune autre façon, à moins d'avoir été appelé à répondre et d'avoir été d'abord jugé en conséquence, selon les procédures requises de la loi; et le Roi ne pourra ni le juger, ni le condamner que par un jugement légal, ou par ses pairs, ou par la loi du pays; et le Roi ne vendra à personne, ni refusera, ni dénier justice ou droit."

25 Ed.1,c.29; Ed. 3,c.9; 25 Ed. 3,Et.5, c.4; et 28 Ed. 3c.3.

Deuxièmement: La législature d'Ontario a, par une provision spéciale, incorporé le texte lui-même de la Grande Charte, que nous venons de citer, et on le trouve au Ch. 322 des Statuts refondus de l'Ontario, 1897, sec. 2.

Troisièmement: Par l'Acte 14, Geo. III., cha. 83. connu sous le nom d'Acte de Québec, 1774, art. 8:

"8. Et qu'il soit de plus décrété par par l'autorité sus-dite, que tous les sujets canadiens de Sa Majesté dans les limites de la province de Québec, (qui s'étend à tout le territoire compris dans le Dominion), les ordres religieux et les communautés seulement exceptés, peuvent aussi retenir et jouir de leur propriété et possessions, **avec toutes leurs coutumes et usages s'y rattachant,** et **tous leurs autres droits civils,** d'une façon aussi étendue, large et bénéficiaire, que si les dites proclamations, commissions, ordonnance et autres actes et instruments n'eussent pas été faites, et en autant que le comporte leur allégeance à Sa Majesté et leur soumission à la Couronne et au Parlement de Grande-Bretagne; et qu'en toute matière de controverse relative à la propriété et aux droits civils, on recourre aux lois du Canada comme règle de décision dans ces causes; et toutes les causes, qui désormais seront instruites dans n'importe quelle Cour de Justice à être établie dans et pour la dite province par Sa Majesté, ses héritiers, et successeurs, seront, pour ce qui regarde ces propriétés et droits, jugés en accord avec les dites lois et coutumes du Canada, jusqu'à ce qu'elles soient changées ou altérées par des ordonnances qui pourront de temps à autre être passées dans la dite province par le Gouverneur, le lieutenant-gouverneur, le Commandant en chef, alors en fonctions, par et avec l'avis et le consentement de son Conseil législatif, à être établi selon la manière indiquée plus loin."

Les provisions de la **Grande Charte,** liant et engageant l'empire britannique comme un tout, et celles de l'**Acte de Québec, 1774,** . . n'ont été rappelées, en aucun temps depuis, ni modifiées en aucune façon. Elles sont donc encore en pleine vigueur et totalement effective. . .

N.-A. BELCOURT,
Canadian Bar Review,
Mars 1924, P. 170 ssq.

Le Saint Evangile

Le IXe dimanche après la Pentecôte

EVANGILE

(S. Luc, ch. XIX, v. 41 à 47)

En ce temps-là, Jésus étant arrivé près de Jérusalem, et apercevant cette ville pleura sur elle et dit: Ah! si du moins, en ce jour qui t'est donné, tu savais ce qui peut te procurer la paix! mais tout cela est maintenant caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il des jours malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts, te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont dans ton enceinte, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas su connaître le temps où Dieu t'a visitée. Etant ensuite entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs et les acheteurs, en leur disant: Il est écrit: Ma maison est la maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le Temple.

REFLEXIONS

Ame pécheresse, c'est aussi sur vous que Jésus verse des larmes. Car, hélas! à quels terribles châtiments n'êtes-vous pas réservée, si vous persévérez dans le mal! Serrée de tous côtés par vos mauvaises habitudes, vous forcerez Dieu à se retirer; et alors vous deviendrez la proie du démon. Le poids de vos péchés vous accablera; la raison, la foi, la conscience, toutes vos nobles facultés seront comme détruites et abattues; plus de force, plus d'appui: vous tomberez de vous-même dans l'abîme du malheur éternel. Dieu pourtant voudrait vous procurer la paix et le bonheur: mais vous êtes aveuglée; un affreux assoupissement vous engourdit. Ah! la vue de votre état tire des pleurs des yeux de Jésus; et vous ne pleurez pas vous-même! Pleurez donc, âme infortunée, pleurez aujourd'hui que la grâce de Dieu vous est offerte. Ne rejetez pas sa visite; ne soyez pas insensible à votre perte. Pleurez, et vous aurez la vie. Ne perdez pas un moment: vous ne savez pas si ce jour de grâce n'est pas le dernier qui vous sera donné.

Le foot-ball est-il d'origine française?

Le nom franchement anglais de ce jeu, tend à faire croire qu'il nous vient d'Angleterre. En réalité, il est français, car il est né dans les provinces normandes et bretonnes où il portait alors le nom de "soule". De là, il a passé en Angleterre. Adopté par l'université de Rugby, il s'y est développé et nous est revenu plus tard sous le nom de "rugby" et avec toutes les règles dont on l'avait doté sur le terrain britannique.

CARTES PROFESSIONNELLES

"Nous vous servons mieux"

Mme Pierre Charron décédée à Vancouver

Le 6 juillet 1945, à Vancouver, Mme Pierre Charron nous laissait pour un monde meilleur. La mort survint presque subitement après un an et quelques mois de maladie. La mort et la maladie avait été acceptées depuis longtemps avec une résignation exemplaire et toute chrétienne.

Eugénie Côté est née à Saint-Eloi, P.Q., du mariage de Basile Côté et d'Exorrée Jean, le 6 novembre 1877. Le 30 août 1898 elle épousait Pierre Charron. L'état de santé et l'avis des médecins forcent M. Pierre Charron à chercher un climat plus sain et en 1909 l'Alberta souhaitait la bienvenue à la famille Charron. Cultivateurs dans l'Est du Canada, ils seront colons dans l'Ouest. Une paroisse canadienne-française allait s'ouvrir à Saint-Paul. L'endroit plaît à tous. . . Vu le grand nombre de "homesteaders" les autorités décident de tirer au sort les terres. La chance favorise M. Pierre Charron, et il obtient la terre No 1 de Saint-Paul.

Là les débuts seront difficiles. Les premiers mois, la famille sera forcée de demeurer dans une maison sans plancher, à cause de la rareté des planches. Comme la maison du vieux Québec a dû être regrettée! Mais une famille chrétienne s'élève à coups de sacrifices. . . Qui l'a mieux compris que cette mère chrétienne.

En 1936 les enfants étant presque tous établis, ils quittent l'Alberta et vont demeurer à Vancouver. C'est là que Mme Pierre Charron sera enlevée à l'affection des siens. Outre son époux Pierre Charron, elle laisse pour pleurer sa perte dix enfants: Camille, Henri, Léo et Jeanne (Mme Adélard Chamberland), tous de Saint-Paul; Marie-Anna (Mme Henri Boutin), Fortunat, Omer et Rolande (Mme W. Roberts), tous quatre de Vancouver; ainsi que deux prêtres Oblats, Paul-André et Adrien, de Cardston, Alberta. Elle laisse aussi trente-huit petits-enfants vivants et une arrière petite-fille. Dans l'Est du Canada et des Etats-Unis elle laisse neuf frères et deux soeurs.

Parents et amis ont été rendre leurs derniers hommages à la défunte exposée à la maison funéraire du Mont Pleasant.

Le 10 juillet, à 9:30 heures, le service solennel a été chanté en l'église Saint-Pierre de New-Westminster par son fils le Rév. Père Paul-André, assisté des Pères Adrien Charron et Bergin, comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur, les RR. PP. Murphy et Burns, o.m.i., Whale, c.ss.r, et le frère Joseph Les Soeurs de la Providence étaient en charge du chant. Les fils de la défunte étaient porteurs. Dans l'église on remarquait une nombreuse assistance, entre autres mentionnons: Mme Simon Charron, Ida Charron, M. Stanislaus Pitre et Mme Jos. Belzil, de Saint-Paul; M. et Mme David Charron, de Maillardville; de Vancouver et des environs: Albert Desaulniers et famille, M. Basile Jean, Thérèse Jean; MM. et Mmes Donat Côté, Donat Bougie, C.-N. Cyr, Hector Terrien, Hector Fraser, Bachoffert; Mmes R. Beaudoin, Aldéric Fouquette, Oscar Alain, Seale, J. Beaudoin, Leonard Girard, Art. Lafleur, Walty Shonberger, D. Doucet; MM. Zénon et Philémon Roberge, Georges Deslauriers, Jos. Bélanger, Lecavalier, Wilscom, Arsène Tremblay et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

L'absoute a été présidée par le Père Paul-André et l'enterrement eut lieu dans le beau cimetière de New-Westminster. Elle repose maintenant en terre bénite, sur une élévation, attendant le jugement dernier.

De nombreuses messes ont été offertes pour le repos de son âme. Ont offert des fleurs: les Soeurs Grises de l'école Ste-Marie de Cardston, Alta, MM. Joe Low, Harry Tomkins et John Dewar; M. et Mme Walty, M. et Mme Schonberger, M. et Mme A. Roberts, M. et Mme S. Morosi.

La défunte laisse le souvenir de la femme forte de l'Evangile. Elle a été bonne et charitable. A la famille éplorée par la perte d'une si bonne mère, nos plus sincères sympathies. Qu'elle repose en paix et qu'elle jouisse de la récompense des serviteurs de Dieu!

BEAUMONT

Que de vie et de gaieté cette semaine dans le village; c'est qu'il y a des cours de catéchisme et nombreux sont les jeunes qui y prennent part; pendant que M. le curé enseigne les plus âgés, Mère Lucien s'occupe des petits et dimanche ce sera la première communion pour plusieurs.

* * *

Les classes finies, les élèves des couvents et collèges sont maintenant de retour dans leurs familles, de même que les enfants des écoles qui sont contents d'être hors des écoles par ces jours de grande chaleur.

* * *

M. Louis Hetre qui a le contrat de la nouvelle école, en a commencé les travaux, et l'an prochain tous les élèves iront à l'école ensemble, puisqu'il y aura 3 classes à la même école; contrairement aux années passées alors que l'école supérieure s'enseignait dans une maison louée.

* * *

M. Raymond St-Jacques a déménagé une grange qu'il avait achetée, et quel soupir de soulagement quand elle fut rendue sur place; on est maintenant à y faire des fondations et une rallonge; c'est M. Calixte Magnan qui en a entrepris les travaux.

* * *

Aujourd'hui grand vent chaud; la pluie serait encore une fois la bienvenue. Nous avons toujours confiance en la Providence.

* * *

Nos voyageurs commencents à revenir contents de leurs voyages et contents de goûter un peu de repos et se remettre à leurs travaux.

* * *

Cette semaine, nous avons vu passer une maison sur un camion; c'est M. Léopold Magnan qui déménageait le où demeure M. Achille Royer à la ville, o demeure celui-ci à présent; ce n'est pas la première fois qu'on en voit mais c'est toujours nouveau.

* * *

M. Léopold Magnan s'est acheté un nouveau camion, et M. Alexandre Bérubé une automobile Lasalle, qu'il achata de M. Lucien L'Heureux celui-ci étant devenu de l'Est en auto le vendit une fois rendue.

VIMY

Notre pique-nique fut le meilleur que notre paroisse ait jamais constaté. Une nombreuse assistance, plusieurs parties intéressantes de balle-au-camp; sans oublier les repas délicieux servis par les dames et demoiselles de la paroisse rendirent la journée parfaite.

* * *

M. et Mme Wilbrod Lanouette ont le plaisir d'avoir parmi eux leur fils Henri, récemment démobilisé de l'armée américaine. Pendant six mois il fut sur le champ de bataille sans souffrir aucune blessure. Il doit retourner prochainement aux Etats-Unis, son pays natal.

* * *

A tous nos malades nous souhaitons un rétablissement rapide: M. Sibert est à l'hôpital; Maurice, fils de M. Frank Nobert aussi à Westlock, souffrant d'une appendice sérieuse; et la petite Jeannette Lachance qui a dû prendre un repos complet.

* * *

M. Treflé Lachance est de retour de l'Est et des Etats-Unis où il a visité parents et amis. M. et Mme Gérard Lachance ont été en direction opposée, à Vancouver et à Port Alberni. M. Ulderic L'Abbé et sa fille Yvette avec qui ils étaient allés, restèrent à Vancouver.

* * *

M. et Mme Lomer Gouin ont visité Vancouver et Victoria et sont ensuite revenus par Seattle et Spokane.

* * *

M. Fortunat Bernard accompagna son garçon Adrien à Vancouver, tandis que sa fille Marie (Mme C. Richardson) et sa petite-fille Carol les avaient accompagnés jusqu'à Calgary.

* * *

M. et Mme Léo Pelletier assistèrent au "Calgary Stampede" tandis que M. et Mme Wilfrid Provencial et famille passèrent une fin de semaine à Alberta Beach.

* * *

M. et Mme Alberic Landry recevaient dernièrement M. et Mme Arthur Piché et sa famille.

* * *

M. et Mme Jos. Provencial ont la visite de leur fille Cora.

* * *

Mme Arthur Rouleau est de passage chez sa soeur Mme Gérard Lachance.

* * *

Mme Edgar Parrent et sa fillette Denise, ainsi que M. et Mme Albert Shank et famille visitent M. et Mme Edward Parrent.

* * *

Une jolie maison est en construction chez M. Benoit Baert. M. et Mme Wilfrid Provencial sont maintenant déménagés dans leur nouveau foyer.

GIROUXVILLE

Chroniques des pèlerinages

Il est vraiment édifiant de voir à tour de rôle de nombreux pèlerins venir au pied de Notre-Dame de Lourdes.

Le 2 juillet, fête légale, en plus de la fête de la Purification, nous amenait plus de 200 enfants venus de toutes les paroisses environnantes. Quel entrain à chanter les gloires de Marie!

Le 4 c'était un beau contingent de Falher. On vint prier avec confiance.

Le 10, le dévoué curé de Guy, M. P. Gagnon, conduisait en pèlerinage une cinquantaine de ses ouailles. Pèlerinage de reconnaissance et de piété filiale.

Girouxville eut son tour cette année le 16. Ils étaient bien 250 pieux et recueillis à venir faire leur pèlerinage annuel.

Le R.P. Parent, curé de Falher, eut l'obligeance de donner le service marial. Les Pères Marcoux et St-Jacques vinrent prêter main-forte aux gardiens. Puissent ces actes de piété mariale produire du cnt pour un dans la vie quotidienne des catholiques de chez nous.

LEGAL

M. et Mme Jean Meysembourg sont revenus d'un beau voyage à Lebret et à Saint-Boniface. Après avoir assisté à l'ordination sacerdotale et aux premières messes du R.P. Albert Bouchard, o.m.i., fils aîné de Mme Meysembourg, ils ont eu l'avantage de visiter l'exposition missionnaire et de prendre part aux cérémonies grandioses du centenaire des Oblats dans l'Ouest canadien.

* * *

Le 7 juillet, en l'église franciscaine, à Trois-Rivières, LAC Ernest Morency, 24 ans, fils de feu Léon Morency et de Mme Pauline Morency, a épousé Mlle Colette Sicard, 21 ans, fille de feu Aimé Sicard et de Mme Marie-Rose Sicard, née Beaumier. Un beau mariage canadien, d'après-guerre. L'heureux couple a fait voyage de noces à Québec et à Ste-Anne de Beaupré.

* * *

Un autre mariage d'aviateur se fera à Notre-Dame de la Victoire, Toronto, le 26 juillet, lorsque Roger Durant, fils de M. et Mme Achille Durant, épousera Mlle Audrey Masson-Don, fille de M. et Mme James Don.

* * *

M. et Mme Ant. Lafrenièreè de Lafond, étaient en visite dimanche chez M. et Mme Edouard Dumaine, cousin de Mme Lafrenière.

* * *

Le matelot Howard Stedman, de Calgary, passait une fin de semaine chez son oncle M. Emile Patry et chez M. et Mme Paul Boisvert.

* * *

L'aviateur Hermas Lefebvre (Buck) est venu en congé chez son père, M. Henri G. Lefebvre. Le soldat Laurent Primeau a visité son frère, l'abbé Geo. H. Primeau, en se rendant à Breynat, chez ses parents.

* * *

M. Roland Dufresne, un jeune ancien de Legal, est en vacances chez Mme S. Garneau, après deux ans de résidence à Kimberley.

* * *

M. et Mme Lucien Bergevin, M. et Mme Adrien Pelletier sont en voyage circulaire à Calgary, Banff, Jasper. M. et Mme Edmond Dozois et leur fils Camille font aussi une villégiature dans la vallée classique des Rocheuses.

* * *

M. et Mme Léo Regimbald (Yvon Desmarais) annoncent la naissance d'un fils Robert, baptisé à Edmonton en présence de M. et Mme Nap. Regimbald, parrain et marraine.

Le rationnement de la viande au pays

Il est entré en vigueur vendredi dernier.—Les volailles exceptées.

Le rationnement de la viande a de nouveau été imposé le 13 juillet. Il sera d'une livre et un tiers par personne, par semaine.

Le premier ministre King avait déclaré la veille que ce rationnement de la viande était devenu nécessaire pour augmenter les exportations de viande à l'Europe affamée.

En sa qualité de président de la Commission des prix qui administrera le rationnement de la viande, M. Gordon a déclaré ce qui suit:

1. "Nous devons procéder aussi rapidement que possible pour introduire le rationnement de la viande. La distribution des coupons prendra au moins deux mois.

2. "Le contrôle des boucheries entre en vigueur immédiatement.

3. "Les journées sans viandes du mardi et du vendredi recommenceront dans les restaurants et les autres endroits où l'on sert des repas à partir de vendredi le 13 juillet.

4. "Le système de rationnement sera plus compliqué cette fois-ci, parce que toutes les catégories de viande seront rationnées, tandis qu'au rationnement précédent plusieurs catégories ne l'étaient pas. La volaille cependant ne sera pas rationnée.

5. "Des demi-coupons de ration seront émis afin de permettre l'achat en petite quantité de la viande périssable.

6. "La consommation de viande d'après le nouveau système de rationnement sera d'environ 130 livres par personne. Ce total couvrira les approvisionnement pour les restaurants. Il se consomme actuellement environ 141 livres de viande par personne".

Demande d'annulation du testament de Lloyd-George

Londres. — Le comte Lloyd George, fils et héritier du titre de l'ancien premier ministre de Grande-Bretagne, a pris les premières procédures pour faire annuler le testament de son père. Celui-ci ne lui laisse rien. On croit que c'est parce que le nouveau comte a refusé de se jeter dans la carrière politique. Il est ingénieur de profession et est major dans l'armée britannique.

Décès de M. Charles Guillemain

Le 11 juillet dernier, Charles Guillemain, de Thorhild, décédait à l'âge de 68 ans. Il laisse dans le deuil une soeur et une nièce, toutes deux en France. Le défunt était un pionnier de l'Alberta, où il passa 33 ans de sa vie. Il vécut d'abord à Legal, puis à Thorhild; ces dernières années il s'était retiré à la maison des vieillards, couvent d'Youville, St-Albert. Le service funèbre fut chanté vendredi dernier à St-Albert, par le R.P. J. Bideault, curé. La maison Connelly-McKinley avait la direction des funérailles.

La Suisse a reconnu le gouvernement de Varsovie

Berne. — Le Conseil fédéral de Suisse a approuvé la reconnaissance du nouveau gouvernement polonais de Varsovie. Des relations diplomatiques seront établis avec cette capitale.

TANGENT

Hôpital: —

Vendredi le 13 juillet Roger Gillon, enfant de M. et Mme Joseph Gillon fut transporté d'urgence à l'hôpital de McLennan. En l'absence de notre dévouée garde-malade, Mlle Eva Dufresne, Sr M. de St-Césaire, supérieure, et Sr M. de Ste Marguerite prirent soin de l'enfant, aidées de M. Raoul Duchesne.

M. Jos. St-Pierre prêta volontiers les services de sa camionnette.

Soldat: —

M. Paul-Emile Thibault, soldat et fils de M. et Mme Cyrille Thibault est en congé dans notre paroisse. Ses loisirs qu'il préfère de beaucoup à ceux des camps militaires se passent à défricher du terrain.

LAMOUREUX

Comme les Israélites ont passé la Mer-Rouge à pied sec entre deux murailles d'eau, ainsi nous avons nous passé notre pique-nique dans un temps idéal entre deux orages de pluie. C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nombreux visiteurs des paroisses environnantes venus fraterniser avec nous. Les membres du clergé présents étaient: le R.P. Bidault, le R.P. Beaupré, M. l'abbé Chartrand, le R.P. Sylvestre et le Rév. Mousseau. Durant tout l'après-midi jeux et courses se sont succédés sans interruption. La partie de balle au camp fut gagnée par Lamoureux contre St-Eugène par 10 à 7. Le tir au cable eut lieu entre une équipe d'hommes mariés et de garçons. Ce sont les garçons qui ont remporté la victoire. Au concours des fers, les deux vainqueurs des finales furent M. Arthur Saligo, de Villeneuve, et Edgard Bélair, de Lamoureux.

A la tombola M. E.-T. La Flèche gagna le magnifique gâteau aux fruits à trois étages, fait par Mme Rodis et décoré avec goût par Mme Ad. Michaud; Mlle M.-C. Desrosiers, L. Genck, J. Isaac se partagèrent le prix de $18.00 offert par le Dr A. Archer, A. Royer, Ov. Boisjoli et Mme Courchesne. Un couvre-pied fut gagné par L. Thibert, un coussin peint par Mme Aur. Desrosiers et une lampe électrique par M. Turner. Les donateurs de ces prix sont: Mme Roy Philion, Mlle Doris Brosseau et Joseph Houle. A six heures les portes de la salle s'ouvraient pour le souper au poulet. Quatre rangées de tables s'alignaient, chargées de plats et de mets appétissants et durant près de trois heures les convives se succédèrent aux tables. Chacun avait des compliments pour l'excellente préparation des mets servis. Vraiment les Dames organisatrices se sont surpassées, malgré la période des restrictions. Les Dames, les jeunes filles et les jeunes gens ont fourni un service rapide dans un ordre parfait.

Vers 9 h. 30 la salle se remplissait de nouveau pour la soirée dramatique donnée par une troupe de Saint-Albert. Le titre de la pièce est: "They did away with Uncle". Ce drame fut très bien rendu par les acteurs, et dans les entr'actes nous avons eu le plaisir d'entendre Mlle Giselle Demers d'Edmonton et Mlles Aurore Gaumont et Pauline Rousseau dans des solos et duos de piano.

Les décorations de la salle avaient été faites: les rideaux de couleur par Mme Adélard Houle; les fleurs artificielles par Mme Adélard Michaud.

Parmi les visiteurs mentionnons Mme Breault (Emilie Morin), de Picardville, et Mme Alphonse Moret, de Vancouver.

Il nous reste à remercier nos Dames d'autel qui ont préparé avec un dévouement admirable cette fête magnifique, les demoiselles, les hommes et les jeunes gens en charge des différents jeux et comptoirs de ventes, les gens de la paroisse et tous les visiteurs d'alentour. A tous nous adressons nos plus sincères remerciements.

* * *

M. et Mme Adélard Houle et leurs enfants, M. et Mme Edmond Gaumont sont allés la semaine dernière en promenade à Bonnyville et jusqu'au Lac la Biche.

* * *

M. Arthur Lamoureux accompagné de M. Hector Lamoureux s'est rendu à Athabasca en vue de se procurer le bois nécessaire pour la reconstruction de son étable incendiée le mois passé.

Le général de Gaulle accepte

Paris. — On annonce que le chef du gouvernement provisoire de la République, le général de Gaulle, a accepté avec le plus grand plaisir l'invitation que lui a adressée le président Truman de visiter les Etats-Unis le mois prochain.

Des terroristes nazis à l'oeuvre

Londres. — Radio-Prague mande qu'une bande de terroristes nazis, dirigée par d'anciens officiers de l'armée allemande, a été écrasée par les autorités tchécoslovaques dans la région de la frontière des Sudètes. Ces Nazis se proposaient d'assassiner les membres du gouvernement tchécoslovaque.

CHRONIQUE AGRICOLE

L'abattage défendu sans permission

La Commission des prix annonce que l'abattage des bestiaux est désormais, défendu sans permis. Les détenteurs actuels de permis, encore en vigueur, peuvent toutefois continuer de faire l'abattage.

La nouvelle ordonnance remplace tous les autres décrets sur l'abattage et fixe des quotités pour assurer une juste distribution de la viande, ce qui, croit-on, permettra de satisfaire la demande pour l'exportation en même temps que la consommation domestique.

D'après les nouveaux règlements, l'administrateur de la viande aura les pouvoirs de fixer des quotités pour l'abattage de tous les animaux.

D'après l'ordonnance antérieure, un cultivateur avait droit d'abattre des animaux pour sa propre consommation ou pour aider un cultivateur n'ayant pas de permis. Cette disposition de la loi demeure en vigueur. Mais tout le surplus de viande que le cultivateur ou ses voisins n'utiliseront pas devra être vendu à un détenteur de permis d'abattage que l'estampillera et présentera une preuve d'achat.

Le blé dans la région de **Vulcan** avait une hauteur de 14 pouces et était à épier. Le lin avait une hauteur d'environ 5 pouces et les grains secondaires progressent bien. La situation continue d'être favorable dans le district de Olds où le grain semé tôt était dans sa première phase d'épiage. Les dommages par la grêle dans ce district sont estimés à environ 12 p.c. La région de Lacombe n'a reçu que trois pouces de pluie depuis le 1er de juin et toutes les cultures ont actuellement un besoin pressant d'humidité. Le temps nuageux et frais a cependant maintenu une croissance passable, bien que les mauvaises herbes constituent maintenant une menace sérieuse particulièrement pour le lin et les pois. L'orge épie et de la pluie est nécessaire pour développer les épis. Les pâturages sont passables mais la récolte de foin sera légère.

La situation aux environs **d'Edmonton** demeure seulement passable en dépit de pluies éparses. Les perspectives de rendement ne dépassent pas actuellement la moitié de la moyenne. Notre correspondant de Vermillion déclare que la récolte de blé ne peut possiblement pas dépasser 12 boisseaux à l'acre et que le blé tôt semé épie à une hauteur de 6 à 8 pouces. L'avoine peut encore donner la moitié du rendement moyen pour peu qu'il pleuve. Les cultures d'orge sont pauvres et inégales par suite d'une germination irrégulière, tandis que les pâturages tombent rapi dement.

A **Athabasca** toutes les cultures ont accusé une détérioration. Le blé est à épier sur une paille très courte, les épis sont peu remplis et à moins de pluie bientôt le rendement de grain sera faible. Les perspectives dans la région de la **Rivière-la-Paix** sont beaucoup meilleures et le blé commence à épier; les réserves d'humidité sont déclarées comme suffisantes pour le moment.

De forts orages de grêle sont survenus les 2 et 3 juillet. Des dommages ont été déclarés dans les régions suivantes: de Olds et Didsbury à Acme et Swalwell; de Cremona à travers Crossfield jusqu'à Iricana et Rockyford; de Strathmore à Hussar, Makepeace et Crowfoot. Des dommages ont également été déclarés de Midnapore à Blackie et dans la région de Vulcan-Lomond et de Travers à Rolling Hills; de Cayley à travers Nanton et Parkland, à Barons et Picture Butte, aux environs de Chine et Skiff, de Foremost à Etzikom et également de Taber à Bow Island. De la grêle est également tombée à Mundare, Wainwright et Coronation.

Etat des cultures en Alberta

Certains points de l'Alberta ont reçu une moyenne de quâtre-dixième de pouce de pluie au débu du mois tandis que la température a été généralement élevée, soit une moyenne de 60 degrés. Les cultures sont généralement passables bien qu'il y ait une forte différence entre le centre de l'Alberta et la section sud-est de la province. Les perspectives des districts agricoles 2, 3 et 4 sont meilleures que la moyenne mais dans les autres régions les cultures sont inférieures à la normale. Il y a eu des dommages ça et là causés par la grêle et il y a beaucoup de mauvaises herbes dans plusieurs régions. Les pâturages sont généralement passables, les cultures de foin sont pauvres et l'état des bestiaux est de passable à bon. Environ 85 p.c. des premiers travaux de jacherages d'été sont terminés.

Dans le **district agricole no 1** de la section sud-est de la province de fort dommages par la grêle ont été déclarés au cours de la semaine. L'état de sécheresse grandit dans cette région et les cultures brûlent considérablement. Le blé est épié depuis dix jours et la récolte de foi est très pauvre. La première récolte de luzerne est maintenant terminée et bien que la croissance de l'herbe soit arrêtée dans les prairies les bestiaux se maintiennent très bien.

Bien que **Cardston** n'ait pas reçu de pluie au début du mois, le temps chaud a activé la croissance dans cette région où les réserves d'humidité sont exceptionnellement favorables. Le blé d'hiver est épié, les terrains en pâturages et en herbe ont bonne apparence et la récolte de foin sera bonne. Le blé de printemps semé tôt est épié dans la région de Lethbridge et il y aura une excellente récolte de foin sur les terres irriguées. Les betteraves sucrières promettent bien et la superficie plus grande de moutarde promet une bonne récolte.

LE MARCHE

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	41½
3 C.W.	40½
Fourrage No 1	39½
Fourrage No 2	39

Orge—

1 C.W.	50¾
2 C.W.	50¾
3 C.W.	50¾

Seigle—

2 C.W.	133¾
3 C.W.	128¾

Bétail—

Veaux de choix	11.50 à 13.00
Bouvillons de choix	11.50 à 13.00
Ordinaires	9.75 à 11.00
Génisses de choix	11.00 à 12.00
Ordinaires	10.00 à 11.00
Vaches de choix	8.00 à 9.00
Taureaux	6.50 à 8.50

Beurre—

No 1, 34½; No 2 32½ No 3, 30½

Crème—

No 1, 41; No 2, 36.

Oeufs—

Grade A large	30
Grade A medium	28
Poulettes	**21**

Comment combattre les mauvaises herbes

Les mauvaises herbes vivaces, celles qui se multiplient et se propagent par la semence et les racines ou les rhyzomes, sont difficiles à combattre lorsqu'elles ont pris pied, dit M. H.-E. Wood, un membre du Comité national des mauvaises herbes. On les divise en deux groupes qui exigent des moyens de lutte différents.. L'un de ces groupes est celui des plantes à racines pivotantes et persistantes. Il, comprend l'euphorbe feuillue, le liseron des champs, le passerage velu, la centaurée de Russie, la lyhcnide et l'herbe de pauvreté. Quelques-unes de ces mauvaises herbes constituent aujourd'hui un problème sérieux dans certains districts de l'Ouest du Canada. Elles ne peuvent être combattues même par de très bonnes. méthodes de culture, mais on peut les maitriser et même les extirper à la longue par certains moyens spéciaux.

De tous ces moyens, le plus utile et le meilleur marché pour détruire de petites plaques de mauvaises herbes vivaces à racine pivotante est d'appliquer des ingrédients chimiques. Le chlorate de soude, désigné par le nom d'Atlacide dans le commerce est employé depuis bien des années. On considère que c'est le plus utile de tous les ingrédients de ce genre.

En général il est préférable de confier l'application de cet ingrédient à des personnes spécialement préparées pour cela, ayant tout l'outillage voulu, plutôt que de compter sur les cultivateurs eux-mêmes pour le faire. Dans la province du Manitoba plusieurs municipalités se sont groupés ensemble en sociétés de lutte contre les mauvaises herbes. Chaque société a son propre outillage et emploie une équipe de pulvérisation qui fait tout le traitement chimique dans son district. On a réussi par ce moyen à extirper des plaques petites et éparpillées de ces mauvaises herbes.

L'emploi d'ingrédients chimiques coûte trop cher lorsque ces mauvaises herbes vivaces couvrent de grandes étendues. Si la terre a une valeur suffisante pour qu'elle puisse être soumise à une culture intensive, on pourrait pratiquer cette culture, mais si le sol est très pauvre, de nature telle qu'il se soulève aisément au vent, il ne faut pas essayer de le cultiver.

Quand on adopte un programme de culture intensive il faut exécuter toutes les façons culturales nécessaires régulièrement et parfaitement pendant un temps suffisant. Dans certaines conditions et surtout si le sol est porté à se soulever au vent, il peut être utile, après une saison de culture, de semer une récolte à pousse rapide, comme l'orge. On hersera le champ immédiatement après que la récolte est semée, et on recommencera à herser immédiatement après que la récolte est rentrée, pour continuer jusqu'à la gelée définitive et pendant toute l'année suivante. On peut aussi se servir de seigle d'automne lorsque l'érosion du sol par le vent est à craindre pendant l'hiver.

La destruction des mauvaises herbes vivaces à racines pivotantes sur terre incultivable ou peu cutivable, présente un problème difficile. Il est bon de faucher pour empêcher les plantes de former leurs graines. La paissance, surtout avec des moutons, a des avantages. En ce qui concerne l'euphorbe feuillue, on a obtenu d'excellents résultats en faisant paitre des moutons. Les semailles avec des graines de graminées et des légumineuses paraissant être avantageuses. Les graminées fourragères, à racines très vigoureuses, comme l'agropyre à crête, paraissent être en mesure de tenir tête aux mauvaises herbes vivaces même les plus persistantes.

JEAN-COTE

Pique-nique

Il y aura un grand pique-nique, à Jean-Côté, le dimanche 29 juillet. Invitation à toutes les paroisses environnantes de s'y rendre. Il y aura de quoi intéresser tout le monde, même ceux qui ne savent pas lire. Voici un peu en quoi consistera l'après-midi.

Lunch servi le midi et le soir;
Parties de balle-molle;
Bingo pour les chanceux; tous le (seront;
"Hoopla game" avec prix de valeur;
Défi lancé par Hitler, Mussolini et (Hirohito;
Cheveux coupés en quatre avec une ("22".

Qui ne voudrait pas profiter de cet après-midi, destinée à dissiper tous les bleus, qui auront pu s'amonceler dans le ciel de l'âme? Que tous accourent, que personne ne coure, grande est la cour, et même si le temps suit son cours, il paraitra immensément court. Et si c'est trop court, il y aura d'autres jours. . . .

McLENNAN

Nous avions le plaisir, ces jours derniers, de rencontrer le lieutenant colonel M. H. Tremblay, accompagné de Mme Tremblay et de leur fils Bernard, soldat revenu d'outre-mer et des champs de bataille où il fut gravement blessé et où, malheureusement il perdit une jambe. M. Tremblay a visité avec beaucoup de satisfaction les endroits qui représentaient autrefois son champ d'activité, comme agronome très estimé des cultivateurs, et plus tard il devint député provincial du district électoral de Grouard, durant deux termes consécutifs. Alors pour plus d'une raison, il a laissé ici d'excellents souvenirs, ainsi que Mme Tremblay, venue souvent visiter en l'absence de son mari. Retournés à leur foyer à Edmonton, ils continueront tous trois, leur intéressante excursion dans l'Est, à Ottawa, Montréal, Québec.

* * *

En vacances pour le mois de juillet, à leur chalet d'été à Slave Lake, M. Paul Giroux et sa famille.

* * *

Mme Kirkland (Carmeline Larivière) avec ses deux enfants, pour quelques jours à Slave Lake.

* * *

M. Omer St-Louis est allé faire une visite à Picardville, chez des parents.

Gravement brûlé dans une explosion

Saskatoon. — Oliver Eby, propriétaire d'une maison de pension, souffre de graves brûlures à la figure et aux bras, à la suite d'une explosion qui s'est produite selon l'avis des pompiers dans une chambre qu'il était à désinfecter.

Les fenêtres ont éclaté, les murs extérieurs et les planchers ont été endommagés par la force de l'explosion. Le blessé a été admis dans un hôpital où l'on déclare que son état est satisfaisant.

La construction des navires reprend

Londres. — Le "London Daily Mail" a déclaré que les principaux chantiers maritimes anglais ont reçu l'autorisation du gouvernement de reprendre la construction de navires pour les particuliers et qu'ils ont suffisamment de commandes pour les tenir occupés pendant nombre d'années.

Le contrat le plus important, qui sera signé dans quelques semaines, demande la construction d'un paquebot de 35,000 tonnes, du genre du "Mauretania", pour la ligne Cunard.

Souscription lancée par l'A.C.F.A.

Voici la liste xa prus complète à date, avec le pourcentage pour chaque paroisse:

	Pourcentage
Red Deer	400%
Cluny	182
Lac Froid	180
Lafond	152
Joussard	150
McLennan	148
Donnelly	146
Castor	140
St-Edouard	138
Trochu	122
Mearns	120
Vimy	115
Villeneuve	110
Eaglesham	105
Ste-Lina	105
Jean-Côté	104
Tangent	102
Spirit River	100
Calgary	100
Odesa	100
Peace River	100
St-Paul	99
Fort Kent	91
Lamoureux	89
Edmonton	89
Bonnyville	86
Girouxville	85
Chauvin	85
Pincher Creek	84
Morinville	82
Beaumont	80
Falher	77
Mallaig	76
Picardville	75
Vegreville	70
La Corey	56
St-Albert	54
Legal	53
Plamondon	37
Guy	35
Thérien	29

* * *

D'autres paroisses ont aussi versé des souscriptions, bien que l'on ne leur avait fixé aucun quota définitif. En voici la liste:

Normandeau	$275
Lac des Oeufs	113
Cowley	90
McLeod	70
McMurray	51
High Prairie	45
Hobbema	10

Les troupes fraternisent avec les Allemands

Herford, Allemagne. — On rapporte que des mesures ont été prises en vue de lever les défenses de fraternisation établies entre les civils allemands et les troupes d'occupation britanniques.

En moins d'un mois, prévoit-on, les troupes auront la permission de fraterniser.

On étudie la question présentement, et l'on prendra une décision bientôt.

Un café de Herford débordait dimanche, de militaires anglais et de civils allemands. Les Anglais étaient assis à côté d'Allemandes et leur offraient des cigarettes et des verres de bière allemands. Ils causaient, riaient et, à leur départ, leur serraient la main.

Deux policiers militaires sont entrés dans le café. Au lieu d'arrêter les Anglais pour avoir désobéi à l'ordre de non-fraternisation, ils se sont attablés et ils se sont mis à causer avec les Allemands eux-mêmes.

M. Truman se rendrerait à Londes

Londres. — Dans les milieux bien informés, on est presque certain que le président Truman se rendra à Londres, avant de retourner dans son pays, après la conférence des Trois. Aucune date n'est encore déterminée, parce qu'on ne sait pas combien de temps durera la conférence des Trois à Berlin.

Phobies

Quel est le brave qui n'a jamais eu peur de sa vie? A vrai dire, la peur est humaine. Toute physique chez l'animal, chez nous elle procède parfois simplement de notre état d'âme ou de notre état d'esprit. Nous nous faisons un monstre de rien. Nos rêveries sont peuplées de fantômes et de chimères. Mais il y a des phobies beaucoup moins explicables et qui ne sont propres qu'à tel ou tel individu. On cite le cas d'un soldat intrépide, plusieurs fois décoré pour actions d'éclat sur le champ de bataille, et qui ne pouvait entendre le bourdonnement d'une abeille ou d'un frelon sans défaillir comme une femmelette. Le fameux général anglais, lord Roberts avait horreur des chats. Ce n'était pas seulement de la répulsion, mais une sorte de crainte irraisonnée, qui l'empêchait d'être lui-même, dès qu'il en apercevait un.

Campbellton, N.-B. — Le duc et la duchesse de Windsor jouissent actuellement des plus grands plaisir et des plus grandes émotions de la pêche, celle du saumon blanc.

Lors de leur première excursion sur la rivière Restigouche, les Windsor ont pris cinq saumons, la duchesse trois et le duc deux. Le plus gros pesait 23 livres.

CLUNY

Nous venons de perdre un autre de nos pionniers en la personne de M. Henri Cretin décédé le 4 courant à l'âge de 78 ans 10 mois. Il laisse pour pleurer sa perte cinq fils: Henri, de Kelowna; Denis, Louis, Albert et Charles, de Cluny; quatre filles: Hélène, d'Ontario; Agathe, de Calgary; Lydie, Marie, de Cluny. Mme Cretin le précédait dans la tombe il y a un an.

* * *

MM. Desiré Gibeau, Gabriel Corbeil et Mlle Florence Gibeau se rendaient à Lajord, Sask., pour l'ordination de leur cousin Paul-Emile Bechard. Mlle Gibeau est demeurée en Saskatchewan pour une vacance.

* * *

M. et Mme Hervé Laprise sont les heureux parents d'une petite fille. Nos félicitations au papa et à la maman.

* * *

M. René Smith et son père de Saskatchewan se rendaient à Vancouver par affaires; à leur retour ils s'arrêtaient à Cluny chez Mme Gibeau pour une courte visite.

* * *

Le R.P. A. Tétreault est revenu à Cluny, il s'est rendu à Saint-Boniface pour l'exposition missionnaire.

* * *

La température est bien changeante et nous avons eu plusieurs bonnes pluies accompagnées de grêle; le dommage n'a pas été considérable à Cluny.

FORT KENT

Dimanche dernier nous avions le plaisir d'avoir le Père Guy Michaud, o. m.i., nous chanter la grand'messe, notre curé en profitait pour se rendre à sa mission d'Holyoke. Depuis quelque temps nous comptons de nouvelles familles, dans notre petite paroisse, celle de M. Martineau qui a fait l'achat du magasin de James Collins, Boutet, d'Holyoke, demeurant avec leur fils Martin, les familles Shalka remplacent André Pelland et Léo Marceau.

Les Révérendes Soeurs St-Joseph de Californie, Soeurs S. Jérome et Channel, rendaient visite à M. le Curé, et nos soeurs et autres amis ainsi que la famille Louis Leduc, maintenant installée à Chauvin.

La famille Roméo Gaucher nous ont quittés pour aller demeurer à Bonnyville, Adrien Rondeau a fait l'achat du garage Gaucher.

Sont allés à Breynat visiter leurs parents M. et Mme Leblanc, les familles Roland et Cyrille Desilets.

Paul Mercier, et Claude Michaud, Cécile Levasseur accompagnée de Pauline Cassidy de New Westminster, visite ses parents et amis.

M. et Mme Daniel Levasseur sont maintenant résidant avec nous, Mme Levasseur continue son métier de coiffeuse.

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Lucille Gagné, notre institutrice, les Enfants de Marie lui ont donné un "Shower".

M. Anatole Mercier après quelques semaines de visite chez des parents dans la Province de Québec est revenu enchanté ainsi que M. et Mme Willie Michaud qui ont passé quelques mois à visiter leurs parents du N.-B. et des Etats du Maine et leur fils Martin à Lebret, Sask.

Nos sympathies à la famille Thomas Albert par la mort de Mme Zenon Albert de New Westminster.

Elections générales en Yougoslavie

Londres. — Le maréchal Tito a annoncé que la Yougoslavie tiendra une élection générale cet automne. La nouvelle, transmise par l'agence télégraphique yougoslave, affirme que tous les Yougoslaves auront l'opportunité d'exprimer leur opinion sur la forme de gouvernement qu'ils désirent: que ce soit une république ou une monarchie.

Le rationnement du beurre

L'administration du rationnement de la Commission des prix vient d'annoncer que les coupons de beurre numérotés 90-115 ne seront plus valables pour les achats de beurre par les consommateurs après le 31 août. Le coupon 115 devient valable le 26 juillet prochain. Le 14 septembre est la date ultime où les marchands peuvent déposer ces coupons dans leurs comptes de banque ou les échanger contre des bordereaux de transfert de banque.

Bonnes recettes

Cuisson des viandes

Le filet rôti de porc désossé et ficelé est saupoudré de sel fin deux heures avant sa cuisson. Les quartiers de chevreuil et de sanglier sont mis à mariner quelques heures à l'avance et fortement poivrés. On ajoute au jus du rôti la marinade dans laquelle on verse une cuillerée de moutarde.

Les viandes rouges boeuf, mouton, venaison, se mettent à feu vif tout d'abord. Quand elles ont pris couleur, on diminue l'intensité de la flamme. Les viandes blanches comme le veau, le porc ou les volailles se mettent à feu modéré et cuisent lentement.

Il est recommandé de couvrir la pièce à rôtir d'une couche de beurre avant de l'enfourner. Pour éviter que la viande baigne dans son jus d'une manière constante, ce qui risque de la durcir, on la place sur une grille ou sur une brochette, et on ne commence à l'arroser que quand elle a pris couleur de tous les côtés. On procède plusieurs fois à l'arrosage pendant le temps de la cuisson, mais pour cela on recueille avec la cuillère la partie grasse qui surnage sur le jus.

Le rôti ne doit être salé que vers la fin de sa cuisson.

Autant que possible, il faut éviter que la viande ne traîne dans le four éteint, et on a tout intérêt à la servir dès qu'elle sort du four, entourée de sa garniture de légumes ou de cresson.

Pommes de terre à la pelerine

Emincez des oignons et faites-les cuire doucement dans du beurre; lorsqu'ils ont pris couleur, ajoutez-y des pommes de terre cuites et coupées; mouillez avec un peu de lait, saupoudrez de sucre et poivre, laissez mijoter pendant quelques minutes et servez.

Pain de poisson aux légumes

Effeuillez 2 tasses (1 livre) de poisson en conserve ou cuit, et mettez au fond d'un moule beurré. Couvrez d'une couche d'épinards cuits, hachés et assaisonnés de sel et de poivre. Pilez sur cela une couche de grains de maïs. Versez sur cela 2 tasses de sauce blanche moyenne salée et poivrée. 1 cuillerée à soupe d'oignon haché et mélangé avec deux oeufs légèrement battus. Saupoudrez le dessus de miettes de biscuits. Placez dans un plat d'eau chaude et cuisez pendant 1 heure dans un four modéré (350 deg. F.) Servez démoulé et garni de persil frais, 6 portions.

Moutarde canadienne

1½ tasse de vinaigre ordinaire,
1 c. à soupe de farine brunie,
1 c. à thé d'épices à mariner,
¼ tasse de cassonade,
½ tasse de vinaigre d'estragon,
1 c. à soupe de farine blanche,
¼ tasse de moutarde en poudre.

Façon de procéder: — Laisser tremper les épices dans le vinaigre chaud pendant trois ou quatre heures, sans laisser bouillir le vinaigre, ensuite ajouter les autres ingrédients bien mélangés. Laisser cuire dans un bain-marie pendant 15 minutes, ensuite ajouter du sel et du poivre au goût.

Mayonnaise délicieuse et rapidement préparée

1 jaune d'oeuf,
1 c. à thé de sel,
1 c. à soupe de jus de citron,
¾ c. à thé de moutarde,
¾ de tasse d'huile d'olive,
1 c. à soupe de vinaigre.

Mélanger soigneusement dans un bol, le jaune d'oeuf, le sel, la moutarde et le jus de citron. Puis, tout en continuant à battre, verser lentement l'huile d'olive. Une fois ces ingrédients bien mélangés, ajouter le vinaigre et battre encore quelque peu. La mayonnaise sera prête à servir.

Hopkins résigne ses dernières fonctions

Londres. — M. Harry Hopkins, ancien conseiller du président, a démissionné de deux autres postes d'agences fédérales; de cette façon, il ne lui reste plus aucun lien avec le gouvernement.

M. et Mme Phydime Joly, de Saint-Paul, fêtent leurs noces de diamant

Dimanche, le 8 juillet, M. et Mme Phydime Joly avaient le bonheur de célébrer le soixantième anniversaire de leur mariage au milieu de leurs enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants.

Originaires de la province de Québec, M. et Mme Joly vinrent en 1903 s'établir à St-Paul qui n'était alors qu'une réserve indienne. Les Métis étaient sous la direction spirituelle du R.P. Adéodat Thérien (frère de Mme P. Joly) missionnaire oblat, décédé en 1936, qui réussit à ouvrir cette partie du pays à la colonisation.

Pionniers de la première heure, M. et Mme Joly ont eu une belle famille de 17 enfants dont 15 sont vivants.

Ce fut à la grand'messe, dans notre église revêtue de sa parure des grandes fêtes que les heureux jubilaires renouvelèrent les engagements du beau jour de leur hyménée. M. Camille Thérien, frère de Mme Joly et M. Théodoric Joly, fils des jubilaires les accompagnaient.

M. l'abbé Zénon Thérien, frère de la jubilaire prononça l'allocution de circonstance. Au prône, le R.P. O. Meunier, curé, fit l'éloge du vénéré couple et leur présenta en son nom et au nom des paroissiens les meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie.

A midi à la salle paroissiale, un grand banquet était offert aux jubilaires et à leur nombreuse parenté. Environ 300 personnes de la paroisse et des environs y assistèrent. Un entrain et une gaieté de bon aloi régnèrent durant tout le repas. M. Walter Lambert, maire de St-Paul, dans des paroles choisies, offrit les hommages des paroissiens aux jubilaires. Le R.P. Meunier adressa aussi la parole et avec son entrain habituel il entonna des chansons canadiennes.

L'après-midi venu, les héros de la fête et leurs nombreux parents se réunirent à la salle des Chevaliers de Colomb; là les plus âgés causèrent agréablement, évoquant les souvenirs du temps passé tandis que les plus jeunes s'en donnèrent à coeur joie dans une partie de balle-au-camp et autres amusements.

Puis ce fut le souper familial qui réunit 150 membres de la famille. M. Clovis Thérien, frère de la jubilaire, présida ces agapes fraternelles.

A l'issue du souper, Eleanor Duhamel et Agathe Joly, accompagnées de Claude et François Joly, tous petits-enfants des jubilaires offrirent à leurs grands'parents de magnifiques gerbes de fleurs. MM. les abbés Zénon Joly, Sylvio Laporte et le R.P. Adéodat Girard, o.m.i., formulèrent tour à tour leurs voeux de bonheur.

Dans son discours, M. l'abbé Thérien loua l'union qui règne entre les membres de la famille Joly. Deux superbes adresses furent lues par MM. Vianney et Antonio Joly, fils des jubilaires, qui offrirent en même temps à leurs parents une bourse bien garnie. M. Laudas Joly, l'aîné des fils des jubilaires, remercia au nom de ses parents pour les beaux sentiments exprimés par tous.

Etaient présents à cette fête: MM. Laudas, Théodoric, Charles-Omer, Vianney, Victor, Léo-Paul, Zénon et Antonio Joly, fils des jubilaires; les Rvdes Soeurs St-Victor de Milan, a.s.v., de Battleford, Sask., Aimée de l'Immaculée-Conception, de Val Marie, Sask., Mmes Joseph Girard, Jean-Thomas Marcoux et Henri Duhamel, filles des jubilaires. MM. les abbés Zénon Thérien, curé de St-Jean de Dieu, P.Q.; Sylvio Laporte, curé de Chambly Bassin, P.Q.; le R.P. Adéodat Girard, o.m.i., d'Edmonton; M. Camille Thérien, d'Ottawa, Mlle Amélia Thérien, de Montréal.

Deux des filles des jubilaires, les Révérendes Soeurs Adéodat de Montréal et St-Joseph des Chérubins, de Sherbrooke, n'ayant pu se rendre pour la célébration, ont adressé des messages de félicitations à leurs parents.

Outre leurs enfants, M. et Mme Joly ont 92 petits-enfants et 30 arrière petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. M. Joly es âgé de 79 ans et sa digne compagne de 77 ans.

Nous souhaitons aux vénérés jubilaires bonne santé, bonheur et longue vie au milieu de leur belle famille.

Annonces classifiées

Cuisine de Famille

Bonne cuisine de famille. Repas 25c et au-dessus. Chez Tower's: 10432, avenue Jasper.

FILLE DEMANDEE

Pour travailler dans un hôtel de campagne, situé à 15 milles d'Edmonton. Doit avoir une certaine expérience. Salaire: $40.00 par mois avec chambre et pension. S'adresser à boite 15, La Survivance.

FILLE DEMANDEE

Pour ouvrage général de maison. Pas de lavage; 5 enfants; mentionnez salaire désiré. S'adresser à Mme Emile Baril, Beaumont, Alberta.

INSTITUTEURS DEMANDES

Le District Scolaire de Bonnyville demande deux instituteurs: un pour hautes classes et un pour classes élémentaires. S'adresser au District Scolaire Bonnyville No 2665, Bonnyville.

TERRE A VENDRE

Trois quarts de section: 153 acres ensemencés en avoine, 87 en orge, 10 en trèfle et avoine, 10 en alfafa, en brome grass; 35 acres en bois. Maison 24x48 bien finie. Ecurie. Hangar pour machines; garage. 2 puits à eau douce; greniers, moulin à vent, parc à cochons. Silos. Grange à foin 30x40 avec track et fourche à foin. Tout clôturé avec 10 à 20 pieds en millet tout autour de la terre. Joli petit bois au devant des bâtiments. Le système d'éclairage (Calgary Power) à 50 pieds de la maison, la maison étant toute brochée, prête à être connectée au pouvoir sitôt la possibilité d'avoir la broche de la ligne à la maison. Cette propriété est située à 1 mille du village de Vimy. Tout non peinturé. ½ de la récolte, exception de 66 acres semés à part auxquels le 1-3 reviendrait à l'acheteur. S'adresser à boite 7, Vimy, Alberta.

TERRE DEMANDEE

Je désirerais acheter une demi-section ou plus, dans le district de Falher ou de Donnelly. Prendrais possession à l'automne. S'adresser à Lucien Lizée, Prairie Echo, Alberta.

LAPINS DEMANDES

Je désirerais acheter des lapins Angora, petits ou adultes, et enregistrés de préférence. Veuillez répondre immédiatement à J.-J. Dufresne, Grouard, Alberta.

EPARGNEZ L'ESSENCE

Mécanisme patenté pour épargner l'essence, surchargeur, ventilateur de carter. Converti les pertes en pouvoir. Augmente le nombre de milles considérablement. S'ajuste facilement et rapidement à n'importe quel moteur. Inoffensif, ayant fait ses preuves, garanti. Proposition de vente attrayante. Victory Manufacturing Co. Cornwall, Ontario.

Hommes d'affaires: Commandez vos livrets de comptoir par l'entremise de La Survivance.

Disparition du fils aîné d'Anthony Eden

Londres. — Le sergent Simon Eden, fils aîné d'Anthony Eden, secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, a été rapporté disparu au cours d'une mission aérienne en Birmanie. L'avion que le transportait, dit le ministère de l'air, n'a pas été signalé depuis plusieurs jours. Le sergent Eden faisait partie de l'équipage. Agé de 20 ans, il fut formé aux fonctions de navigateur au Canada en vertu du Plan d'entrainement aérien du Commonwealth britannique.

Le sergent Eden obtint son diplôme de navigateur à l'Ecole d'observation aérienne no 2 à Edmonton en juin 1944.

VANCOUVER

L'Association des Canadiens de Vancouver a eu sa dernière soirée de la saison le 23 juin dernier sous le patronage des dames et des demoiselles; il va sans dire que la fête a été un succès sur toute la ligne: salle bien remplie, de l'humour et de la bonne humeur à en revendre, tous ont paru s'amuser et jouir du contact fraternel avec les amis de Maillardville, New-Westminster qui étaient venus en grand nombre.

Merci donc aux organisatrices et aux aides précieuses qui les ont si bien secondées. Merci aussi aux membres de l'Exécutif qui sont toujours prêts à apporter leur concours dévoué et généreux.

* * *

Le 24 juin après-midi, au Parc Stanley, la célébration extérieure de la fête nationale de la St-Jean-Baptiste. De bonne heure le matin le drapeau tricolore fut hissé au grand mât, des ouvriers bénévoles travaillèrent sans relâche à l'organisation des tables, jeux, courses, etc. de sorte que à l'heure indiquée sur le programme tout était prêt et les numéros au programme se succédèrent sans interruption jusque vers les 5 heures.

Le programme des jeux, courses, etc. était sous l'habile direction de MM. A. Beaulieu, B. Gagnon, T. et G. Fraser, alors que fut prise une immense photo-souvenir très bien réussie.

Puis eurent lieu les discours patriotiques par le R.P. Paul Charron, o.m.i., de Cardston en visite dans sa famille à Twigg's Island, et par M. l'abbé Beauregard, vicaire à la paroisse St-Patrick de Vancouver. Recommandation fut faite aux compatriotes de se grouper, de suivre et de conserver les traditions des ancêtres, en particulier le trésor de la langue et de la foi.

De chaleureux applaudissements soulignèrent plusieurs phrases des orateurs. Ensuite, M. Clarence Darling, "honorary sollicitor for the Folk society" a apporté des messages aux Canadiens français, messages qu'il a lus dans un français impeccable, recommandant la coopération de tous pour accomplir cette unité nationale si désirable à tous points de vue. Son épouse, Mme Darling, de nationalité française, a ajouté quelques mots, félicitant les Canadiens français de leur initiative de la fête de Saint-Jean-Baptiste.

Puis la chanson de la St-Jean-Baptiste qui est bien connue ici, fut exécutée par M. D. Bougie et un autre chant de circonstance par M. S. Parent.

Le souper remplissait toutes les tables et plusieurs durent "sqwater" à l'indienne sur la pelouse. Les poëles et les réchauds étaient littéralement encombrés de casseroles, marmites, etc. Un gros merci aux membres de l'Exécutif pour s'être dévoués sans compter au succès de la fête.

* * *

Visiteurs:—

De Seattle, M. et Mme G. Lamoureux et M. et Mme F. Garneau. Chez famille D. Bougie, M. et Mme Bergman (Gilberte Malo) avec leurs deux enfants.

D'Edmonton, M. P. Bandora chez sa parenté de Vancouver. A Seattle, M. et Mme D. Bougie en compagnie de Mme R. Brunet d'Edmonton chez famille E. Malo.

* * *

Malades: —

Mlle M.-Anne Marcoux se remet lentement d'une grave opération.

* * *

Naissance: —

A M. et Mme Geo. Cyr un fils né le 4 juin.

* * *

Depuis cette correspondance retardée, la mort de Mme P. Charron. Nos plus sincères condoléances à la famille.

CALGARY

C'est le temps des vacances. Nombre de prêtres sont passés à la paroisse durant le cours de la semaine. R.P. Alexandre Paradis, p.m.e., Directeur du Bulletin de l'Union missionnaire du clergé de la ville de Québec. R.P. F. Faure, s.j., visiteur des écoles au Manitoba. Il remplacera le R.P. J. Fortier, s.j. qui est obligé de prendre un repos Autres visiteurs les aumôniers militaires St-Arnault, s.j., et J.-R. Ketchen. Les RR. PP. Forestier, o.m.i., et A. Tétreault, o.m.i., de Cluny. J.B. Schultz, o.m.i., de Saskatchewan. R.P. Beuglet, o.m.i., de McLennan. M. l'abbé A. Ricard, curé de Mallaig. R.P. P.-E. Desplns, p.s.m., de Charlemagne, P.Q. accompagné de ses parents M. et Mme Despins, de Falher.

* * *

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au soldat Paul Pelletier de retour du front, après 5 ans de service outre-mer. Paul était gérant et receveur de notre club de balle-molle.

* * *

Les deux soeurs de M. Fred Boucher du Québec. Chez M. et Mme Simonin Mme Trudel et sa fillette de Red Deer. Mme A. Cunningham avait la visite de Mme Courchesne et sa fille de Debden, Sask. Mme A. Bernard et ses deux fils de Rosenheim et chez Mme L.-L. Plotkins ses deux frères, l'un de Turner Valley et l'autre du Québec.

* * *

Mme C.-J. Côté est de retour après quelques mois passés à Vancouver.

* * *

M. et Mme D. Caron sont allés visiter les parents de Lafond.

* * *

Notre Lucien A. était le chef par excellence durant la semaine du "Stampede" au pavillon du C.Y.. Plusieurs se demandèrent où il avait appris son métier. Quant à moi j'ai goûté de son fricot et c'était délicieux.

* * *

Le 19 juillet ce fut jour de réjouissance au Lacombe Home. Rév. Soeur Casilda fêtait ses 60 ans de vie religieuse et Soeur Joseph et Marie Flore ses 50 ans. A ces Révérendes jubilaires nous offrons nos voeux les plus sincères.

* * *

A Son Excellence Monseigneur H. Routhier, o.m.i. nouvel évêque élu de Naissus et coadjuteur de S. Exc. Mgr Langlois, o.m.i., de Grouard, que les paroissiens de la Ste-Famille connaissent bien, nous offrons nos plus respectueux voeux

* * *

Les malades à l'hôpital Ste-Croix: Mme P. Laurendeau, Mme Jubinville, de Lousana, et Mme Chaput.

* * *

Marcel Simonin, fils de M. et Mme Georges Simonin, est revenu à la vie civile. Il faisait partie des forces de sa Majesté depuis plusieurs années.

* * *

Mardi passé le 17 courant était l'anniversaire de la disparition de l'aviateur Normand Boucher; fils de M. et Mme Alfred Boucher. Mais il fut depuis officiellement classé comme mort et sa dépouille mortelle repose dans un cimetière près de Cologne. A la famille nous offrons nos sincères sympathies.

* * *

Mercredi le 11 courant eurent lieu à la paroisse les funérailles d'Albert Bodeux. Parmi les membres présents au service était Mme Théroux, mère de Mme Bodeux. A Mme Bodeux nous offrons nos sympathies.

Vie du dimanche et vie de famille

par Réal LEBEL, S.J.

"Le dimanche, c'est le jour où l'on a le temps de s'aimer un peu." Cette définition qu'un enfant donnait du dimanche traduit assez bien les liens intimes qui existent entre le repos du dimanche et la vie familiale.

La vie de famille tend à disparaître

Le principal facteur qui explique notre survivance canadienne-française et catholique réside dans l'attachement qu'avaient nos ancêtres pour la vie de famille. Aujourd'hui, le travail, les distractions, tout tend à attirer hors du foyer. La vie familiale menace de disparaître. Nos villes regorgent de déracinés. Telle famille a été transplanté tout à coup de la campagne à la ville par l'appât d'un gain plus facile. Elle s'est ensuite transportée de loyer en loyer ou de ville en ville sans réussir à se fixer, sans créer autour de ses membres l'atmosphère vraie du foyer, du chez soi.

Même à la campagne, les occasions de vivre en famille se font souvent rares. La besogne commence si tôt le matin. Les travailleurs reviennent à la maison tout juste pour le diner, et, finie la dernière bouchée, ils reprennent la clef des champs. Quand ils rentreront à la tombée de la nuit, ils se sentiront tellement fourbus qu'ils n'auront guère le goût de participer activement à la vie de famille.

En ville, le travail du bureau ou de l'usine commande lui aussi de très bonne heure. La plupart du temps, il ne permet même pas de revenir pour le diner. La vie énervante de l'usine, les mille tracas du bureau épuisent tellement que le travailleur n'a plus la force nécessaire pour aborder, à son retour, les problèmes soulevés par la vie au foyer.

A la ville comme à la campagne, la tenue de la maison occupe les mamans du matin au soir. A la ville comme à la campagne, les grands frères et les grandes soeurs partagent le travail avec leurs parents. A la ville comme à la campagne, les jeunes passent une bonne partie de leurs journées à l'école.

En semaine, les possibilités de vie en famille sont donc forcément bien rares. La rencontre, à tête reposée, de tous les membres de la famille, au même moment, devient un réal problème.

Le dimanche, sauvegarde de la vie de famille

grâce à lui une atmosphère familiale envahit la maison. La vie heurtée et bousculée de la semaine ne peut satisfaire l'homme qui a été créé pour la vie en commun, pour la vie de société, pour la vie de famille. Le "repos du Seigneur", en apportant à tous les membres de la famille la paix et le calme, leur donne les loisirs nécessaires pour "s'aimer un peu".

Il faut nous hâter de saisir ces moments de loisir. Parce que les occasions de vivre en famille deviennent de plus en plus rares, parce que le travail et les distractions attirent de plus en plus hors de la maison, le nombre des foyers disloqués se multiplie. Les parents ne s'intéressent plus à l'éducation de leurs enfants. Les enfants, de leur côté, cherchent à s'échapper du foyer qui ne signifie plus pour eux joie et intimité, mais contrainte et ennui.

Pas de dimanche, pas de vie de famille. Sans la détente du dimanche, les membres de la famille ne participent à la même vie, ils vivent en marge les uns des autres, ils sont des êtres juxtaposés. Les coeurs ne s'ouvrent plus, ils ne battent plus à l'unisson. On porte en maugréant les souffrances qu'on n'ose plus ocmmuniquer et faire partager aux autres. L'occasion de régler à l'amiable les inévitables disputes domestiques disparait, les rancoeurs s'exaspèrent, les caractères s'aigrissent.

Parce qu'il n'y a plus de vie en commun, la maison perd peu à peu son intérêt. On la néglige, le désordre envahit tout. Il se répand dans les diverses pièces de la maison en attendant d'envahir peu à peu les consciences. Un médecin disait: "J'ai eu l'occasion de visiter plus de trois mille ouvriers, et j'ai constaté que pour tous ceux qui travaillent le dimanche, à l'atelier ou chez eux, ce travail avait le plus fâcheux effet. Dans leurs maisons régnaient la malpropreté et la discorde. La vie du cabaret avait remplacé la vie de famille."

Parce que le papa n'a plus le temps d'être père, parce que la maman n'a plus le temps d'être mère, l'éducation est négligée, les enfants mal élevés n'apportent plus de joie à leurs parents, on n'a plus "le temps de s'aimer".

Le dimanche, source des joies de la vie en famille

Chez nous, catholiques, le dimanche devrait être par excellence "la belle journée". La journée où l'on peut jouir de sa maison, de son chez soi. Même pour le plus pauvre, le "chez nous" signifie quelque chose.

Ce n'est plus la machine, l'atelier ou le patron; ce ne sont plus les champs qui commandent. Le dimanche, on a le loisir de se commander soi-même, on peut songer à ses intérêts, on peut vivre pour son entourage, on peut songer à son âme. De même que les outils se reposent, les muscles, le cerveau, le coeur se reposent eux aussi.

Pour les enfants, la corvée matinale souvent pénible des leçons fait place, le dimanche matin, à la joie de revêtir les plus beaux vêtements, les souliers les plus neufs, "l'habillement du dimanche". Les parents jouissent un peu de leurs enfants et c'est avec fierté qu'ils suivent, sur le chemin de l'église, leurs petits "endimanchés".

L'église paroissiale ouvre ses portes. C'est l'accueillante vieille église de campagne où les ancêtres, depuis des générations, sont venus prier leurs joies et leurs peines. C'est la petite chapelle des pays de colonisation, où, dans l'arome du sapin et de la résine, on offre au bon Dieu les âpres joies du pays neuf. C'est encore l'église de ville, plus grande, plus froide, plus solennelle, mais où le même bon Dieu s'intéresse avec bonté aux souffrances et aux joies de ses enfants.

Agenouillés sur le même banc au pied du même autel, ou encore réunis à la même table pour recevoir Jésus-Hostie, les parents se pardonnent entre eux et oublient les fredaines de leurs enfants. Les jeunes comprennent mieux l'amour et le dévouement de leurs parents: "Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons."

Au pied de l'autel, l'autorité paternelle, le dévouement maternel, l'obéissance filiale apparaissent sous leur vrai jour. La famille réunie demande la force nécessaire pour accomplir le devoir d'état quotidien, elle rend grâces pour toutes les faveurs déjà reçues.

On rentre de l'église en emportant come mot d'ordre de la semaine les conseils donnés par le prêtre qui, du haut de la chaire, parle à la foule comme un père parle à ses enfants.

Gaieté et joie

A la maison, la table de famille se fait plus accueillante le dimanche. Les mets ont été préparés avec plus de soin; la présence de parents ou d'amis, invités pour l'occasion, apporte une note de joie particulière. Peu à peu les langues se délient, la gaieté fuse de toutes parts, les coeurs s'ouvrent, c'est la vraie joie de vivre.

La journée bien commencée se poursuit de façon reposante: on cause, on fait une promenade, on joue. Le repos du dimanche permet des lectures instructives. On en profite encore pour se livrer aux oeuvres de charité et de zèle. Les malades, les pauvres, les affligés, parfois même les ombes des disparus, bénéficient de consolantes visites.

Et la journée s'achève dans la paix et dans la joie. Le papa et la maman qui mettent en commun leurs joies et leurs peines ne songent guère aux jouissances factices du dehors. Ils profitent de leurs moments de répit à la maison pour mettre ordre à leurs affaires, équilibrer leur budget, préparer leurs plans pour l'éducation de leurs enfants.

Dans ce foyer où l'on vit une vie vraiment familiale, les enfants subissent une influence qui durera toujours. Ils seront malmenés peut-être plus tard par la vie, mais le souvenir du foyer restera comme une lumière bienfaisante qui les empêchera de sombrer sur les vrais écueils.

Combien de jeunes ont profité du dimanche pour discuter avec leurs parents de leurs études, de leurs projets d'avenir. Combien de parents, au cours de ces conversations du dimanche, ont eu la grande joie d'apprendre que le bon Dieu avait choisi leur fils ou leur fille pour le sacerdoce ou la vie religieuse.

Les joies de la vie en famille donnent le courage de vivre

Et le dimanche qui s'est ouvert dans la prière commune au pied du même autel se termine le soir par la prière faite en commun au pied du même crucifix. La semaine peut venir avec son dur labeur et ses épreuves, il n'y a rien à craindre, le dimanche a permis d'accumuler les forces de résistance indispensables.

Nous n'attacherons jamais trop d'importance au dimanche. Il est la sauvegarde de la vie de famille. C'est au foyer que se forme la société civile et religieuse. La vitalité d'un peuple dépend de la vie de ses foyers. La patrie et l'Eglise compteront de bons citoyens et de bons chrétiens si la vie familiale reste intense dans tous les foyers.

Le dimanche, par son influence sur la vie morale, religieuse et sociale, joue un tel rôle que Mgr Gibier a pu dire: "Si le dimanche n'existait pas, il faudrait l'inventer." Heureusement, le dimanche existe. Mais prenons garde de ne pas en perdre le sens, nous perdrions du coup la bénédiction du ciel. Les dimanches du garderas En servant Dieu dévotement.

(Le Messager canadien).

La vie est dispendieuse dans Berlin; études obligatoires pour nos soldats

Berlin. — Des profiteurs allemands et un groupe de soldats russes, anglais et américains, en quête de divertissements, encouragent les cabarets, clubs de nuit et dispendieux restaurants du marché noir dans Berlin en ruines, tandis que le simple Berlinois, se serrant la ceinture d'un cran, regrette de plus en plus que l'Allemagne ait déclanché la guerre ou, du moins, qu'elle ne l'ait pas gagnée.

Repas à $25.00

J'ai visité l'un de ces restaurants du marché noir dans un riche immeuble que les bombes et les obus ont épargné dans le sud-ouest de la capitale. Les nappes sont blanches, le service est excellent, de même que l'orchestre, et les garçons de tables portent l'habit à queue. Un diner comprend du poisson, une salade, une portion généreuse de viandes cuites sur le grill, des pommes de terre, des légumes, un dessert, du pain, du beurre et du véritable café. Les boissons comprennent de la Vodka, du vin et du cognac Le coût d'un tel repas est de $25.00.

Au fameux club de nuit "Femina" — maintenant ouvert de 4 heures de l'après-midi à 10 heures du soir — j'ai pu difficilement me trouver un siège à 5 heures. La salle principale, où chaque table est munie d'un téléphone afin que les clients puissent appeler les filles aux autres tables, était fermée. Mais le grand bar oval, les salles conjugés et la salle de danse étaient ouverts. La plupart des clients étaient des femmes. Quelques-unes d'entre elles sont sans doute des agents de la Gestapo qui doivent ouvrir les yeux sur les étrangers. Elles sont bien mises et parfumées. On remarquait aussi quelques hommes de tous âges, des adolescents aux anciens dandies.

—"D'où viennent-ils? Comment vivent-ils? demandai-je à un garçon de tables.

—"Je crois que quelques-uns d'entre eux possèdent encore quelque fortune", a répondu mon interlocuteur.

Les rafrichisseemnts au "Femina" sont des contrefaçons; le café est mauvais et la bière terrible. On demande $2.80 pour un méchant cocktail. Un diner à la viande de cheval coûte $4.80. L'orchestre de danse se compose de 12 instrumentistes. Quelques cinémas, théâtres et opéras sont ouverts, et les Russes espèrent ainsi relever le moral de la population.

Des rats gros comme ça. . .

Des rats aussi gros que des lapins ont élu domicile dans l'ancienne Chancellerie du Reich et dans plusieurs autres immeubles démolis de Berlin. Ils sont un danger pour la santé publique.

De plus des odeurs nauséabondes s'exhalent de l'encien grand quartier gouvernemental d'Adolf Hitler. Elles proviennent des corps humains ensevelis sous les décombres de la Chancellerie. Un correspondant de la "BUP" a visité les lieux et il a constaté qu'une grande partie du système de chauffage est récupérable. Un générateur électrique procure aux occupants russes l'électricité indispensable. Il est évident que de nombreux Allemands ont habité la Chancellerie sur les derniers jours de la guerre. Au milieu des pièces les plus démolis, on peut apercevoir encore des jouets. Les gardes russes ont improvisé leurs quartiers d'habitation dans le sous-sol. La chasse aux souvenirs a grandement perdu de son intensité depuis quelques jours, parce qu'il reste peu d'objets à arracher aux ruines de la Chancellerie.

Les soldats étudient

Les soldats canadiens et britanniques à Berlin ont l'occasion d'augmenter leur bagage de connaissances sous la direction d'officiers du corps éducatif de l'armée. L'assistance aux cours est obligatoire jusqu'à un minimum de six heures par semaine. Les affaires courantes doivent être étudiées par tous les soldats au moins une heure par semaine. On apprend aux hommes comment la Grande-Bretagne, le Canada et les autres membres du Commonwealth sont gouvernés et comment sont conduites les relations extérieures dans chaque pays. Dans cette oeuvre éducative, l'armée collabore avec le ministère du Travail, de sorte que les hommes démobilisés seront prêts à subir une instruction plus poussée en vu d'occuper des emplois divers.

Pour une politique nationale de colonisation

Les congédiements des industries de guerre et des entreprises connexes et les licenciements de nos Forces Armées, maintenant que le conflit en Europe a pris fin, iront se multipliant. L'on s'attend, et la chose est parfaitement normale, à ce que les industries de guerre réduisent graduellement leur production; l'on veut aussi voir retourner au plus tôt dans leur foyer les milliers de jeunes qui ont servi sur les divers théâtres de la guerre.

D'aucuns prétendent que l'économie du pays se stabilisera d'elle-même; que par suite d'accords internationaux il sera possible à la nation canadienne d'écouler sa production, de maintenir en opération la plupart des industries de sorte que le chômage, si chômage il y a, ne prendra pas de proportions inquiétantes. D'ailleurs, c'est précisément dans le but de parer à cette éventualité que le gouvernement central a institué l'assurance-chômage.

Ne pas compter sur les autres

Même si notre pays peut à bon droit s'attendre à une préférence sur certains marchés extérieurs, nous ne sommes pas d'avis qu'il doive outre mesure compter sur ceux-ci pour boucler son budget en même temps que pour assurer à tous ceux qui ont besoin de travailler un emploi permanent. Par ailleurs, nous voudrions à tout prix éloigner le spectre du chômage à cause surtout des dégâts d'ordre moral et intellectuel qu'il est susceptible de causer; nous ne voudrions pour aucune considération être de nouveau témoin d'une crise semblable à celle que nous avons traversée avant la guerre alors que, pour un temps, près de 50,000 familles touchaient des allocations de secours dans la seule ville de Montréal.

Notre pays est trop jeune, son potentiel économique est trop grand pour que l'on aille surtout compter sur les autres pour vivre. Echanger le surplus d'une production de temps de paix contre des produits indispensables à la vie de notre peuple, est absolument normal. Mais compter surtout sur les autres pays pour écouler une surproduction de tous ordres entraîne de grands risques. Et fallût-il, pour répondre aux besoins de notre population, pour ne pas mettre en péril notre liberté, réduire quelque peu notre niveau de vie qu'il y aurait encore tout avantage à s'y résigner. Pour en arriver là cependant, il faudrait voir à tirer un meilleur parti, à faire aussi une meilleure répartition des richesses naturelles de notre territoire.

Autonomie et liberté

Tout n'est pas, dans les plans de réhabilitation économique et sociale, de pourvoir les familles d'un montant d'argent suffisant à la vie; il faut en outre assurer aux familles la liberté la plus complète, le plus haut degré possible d'indépendance. Demain comme hier, il existera partout deux catégories dans la société: celle des autonomes et celle des dépendants. Ce sont les classes autonomes, l'histoire le démontre clairement, qui ont toujours su maintenir l'équilibre social, qui ont perpétué les cultures et les civilisations. Ceci est surtout vrai chez les peuples chrétiens.

Il nous incombe à nous, canadiens-français et catholiques, plus peut-être qu'à tout autre groupement de ce pays, d'apprécier à leur juste valeur l'autonomie et la liberté. Dépositaires de la civilisation chrétienne, il nous appartient de multiplier au possible les établissements individuels autonomes par l'utilisation des ressources mises à notre portée par la Providence. C'est à cette seule condition d'ailleurs que l'on saura maintenir notre grosse famille traditionnelle, continuer de collaborer étroitement à l'accroissement du genre humain. Or, seule la campagne peut encore de nos jours offrir des circonstances de vie qui permettent le développement normal de la famille.

Notre vocation agricole

Comme par instinct, nos ancêtres se sont cramponnés au sol pour jouir pleinement de leur liberté morale, sociale et intellectuelle. Ils ont pratiqué l'agriculture **mode de vie**, seule capable d'utiliser avec avantage tous les bras de la maison et de répondre en même temps à tous les besoins de la maisonnée. Rares sont ceux qui ont accumulé des fortunes. Cependant, nos aïeux ont agrandi le territoire, ils ont multiplié les foyers de vie chrétiens, ils ont conservé, voir même intensifié, la civilisation chrétienne. Ils sont restés fidèles à leurs convictions religieuses et loyaux envers la terre nourricière.

Il reste indispensable pour la conservation des valeurs humaines d'adhérer à un mode de vie qui sache préserver la liberté en faisant porter à chacun sa juste part de responsabilités. Dans le domaine économique par exemple, il faut d'abord compter sur soi, son marché domestique, son marché local, son marché provincial. Et fallût-il, pour conserver une plus grande indépendance, sacrifier à l'occasion certains avantages matériels, qu'il n'y aurait quand même pas lieu d'hésiter puisque c'est là le prix qu'il faut payer.

Colonisation dans Québec

Dans la province de Québec, l'on assistera au lancement de projets d'envergure de l'utilisation des ressources naturelles pour l'établissement du capital humain. Une importante loi vient d'être sanctionnée à la dernière session qui entre la colonisation dans une nouvelle étape. Le projet mis de l'avant, et qui a pour but premier la multiplication d'établissements autonomes, permettra donc à un grand nombre de familles, à celles qui ont gardé le souci de leur indépendance à tous points de vue, de se bâtir un domaine agricole dont elles pourront tirer leur vie ou tout au moins une partie importante des premières nécessités, quitte à combler leurs revenus à même une autre ressource. La province de Québec semble vouloir s'engager dans une politique rationnelle et méthodique de colonisation qui serait tout à son honneur. C'est d'ailleurs la seule façon de rétablir un juste équilibre démographique, d'enrayer l'exode rural et d'assurer le plein épanouissement de ses belles familles.

Nos autres groupes

Mais la province de Québec n'est pas le seule où habitent des Canadiens français et catholiques. Il est en effet près de 25% de la population totale des Canadiens français qui vit en dehors de la province-mère. Les Canadiens français des autres provinces, ceux du moins qui ont le souci de leurs responsabilités, qui sont au poste de commande, ne devraient pas perdre de vue le devoir qu'ils ont d'assurer à leurs populations un état de vie qui les mette à l'abri des dangers qui les assaillent de toutes parts. Et puisque seuls les chrétiens pourront demain comme hier se contenter d'une vie modeste, résister à l'appât du gain matériel, au rehaussement continuel du niveau de vie, seuls ils pourront désormais rester à la terre, y entretenir la vie. Il ne s'agit pas d'étudier le problème du seul point de vue économique comme trop de gens sont portés à le faire. Il faut en voir les effets sur la personne humaine, en étudier les aspects spirituels et intellectuels.

A date, il n'est guère de projets d'établissement mis de l'avant dans les autres provinces. Il y aurait cependant lieu, pour assurer à nos populations une plus grande sécurité, d'en arrêter sans plus de retard, surtout si l'on tient compte des années de crise qui nous attendent. Nos associations nationales ne pourraient à l'heure présente se fixer un mot d'ordre plus approprié que celui de s'emparer du sol, de diriger leurs populations vers la terre, d'y garder celles qui y vivent encore. Nous ne voulons pas dire que tous les groupements minoritaires se soient désintéressés de cette importante question de la colonisation. Au contraire, dans plusieurs provinces, voire surtout dans l'Alberta, il s'est fait du bon travail. Cependant, même là, il ne s'en est pas fait assez. Dans l'Ontario aussi, il se dessine un mouvement de maintien au sol et de retour à la terre. Cela est encore bien mais insuffisant.

Pour bien faire, il nous faudrait en venir à arrêter une politique nationale d'établissement. Et, c'est le Québec qui devrait prendre les devants, lancer une doctrine appuyée sur des fondements spirituels à la fin de faire comprendre à nos populations le devoir en même temps que le besoin qu'elles ont de resserrer leur alliance sacrée avec la terre. C'est le temps plus que jamais de faire de la colonisation non seulement au Québec mais d'un bout à l'autre de notre beau pays.

C.-E. COUTURE,
Agent général de colonisation

LA RADIO

CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 22 au 28 juillet 1945

Les indications horaires se rapportent à l'heure avancée des montagnes.

Dimanche 22 juillet
9h. 30 a.m. "La Vie des Quatre"
5h. 00 p.m. Sérénade pour Cordes.
8h. 30 p.m. Concert du dimanche soir.
10h. 00 p.m. Histoires de Chez-Nous.

Lundi 23 juillet
12h. 15 p.m. Radio-journal.
2h. 45 p.m. Récital.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mardi 24 juillet
12h. 15 p.m. Radio-journal.
2h. 45 p.m. Artistes de demain.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mercredi 25 juillet
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Jeudi 26 juillet
12h. 15 p.m. Radio-journal.
2h. 45 p.m. Récital.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.
6h. 30 p.m. Le Quatuor Alouette.
8h. 15 p.m. Concert du Chalet Mont-Royal.

Vendredi 27 juillet
12h. 15 p.m. Radio-journal.
2h. 45 p.m. Récital.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Samedi 28 juillet
9h. 30 a.m. Les Variétés Françaises.
11h. 15 a.m. Radio-journal.
4h. 30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
6h. 00 p.m. Emission de Québec, Ici l'on chante.
10 h. 30 p.m. Céleste et Valentin.

Berthe Baril.

Besoin de semences pour l'Europe

Ottawa. — Les grains de semence du Canada sont actuellement en grande demande pour la restauration des fermes de l'Europe, apprend-on à la Commission de contrôle des vivres à Ottawa. L'Europe qui, il y a une centaine d'année, exportait ses graines de semences au Canada, recevra maintenant à son tour la semence canadienne grandement améliorée par le travail de nos botanistes. Les demandes ont augmenté constamment à mesure que les pays ont été libérés en Europe, révèle-t-on. Ils existe spécialement les grains qui ont été cultivés dans les régions septentrionales de l'Amérique où le climat plus froid donne une vigueur particulière aux semences: le trèfle rouge, l'alfalfa, etc.

Des travaux extraordinaires ont été faits par nos hommes de science canadiens pour améliorer les grains de toutes sortes et spécialement le blé qui a été adapté à notre climat.

L'alfalfa, que nous avions importé de Russie, va retourner à son pays d'origine après des transformations qui le rendent méconnaissable.

Les statistiques révèlent que la demande de grains canadiens pour semences nous a valu dans le passé un revenu de près de cinq millions et cette importation ne peut qu'augmenter.

Au cours des dernières années, nous avons aussi exporté pour un million de dollars de graines de légumes.

Le grand Concours de Radio-Canada

De nouvelles explications à ce sujet. — Plusieurs prix fort intéressants. — Un modèle de sketch.

Les auditeurs ont demandé à Radio-Canada s'il était encore temps de participer au concours littéraire qu'organise Radio-Canada.

Les directeurs du concours répondent qu'il n'est pas trop tard et que l'on peut obtenir les renseignements à ces sujet en écrivant à Mlle Louise Simard, secrétaire du concours, Radio-Canada, 1440 ouest, rue Ste-Catherine à Montréal.

Le concours ne se terminera que le 15 septembre prochain. L'on a donc amplement le temps d'écrire les deux sketches exigés par les règlements. Pour faciliter l'épreuve aux candidats, Radio-Canada a eu l'heureuse idée de distribuer, à ceux qui lui en ont fait la demande, un modèle de sketch qui a déjà passé sur les ondes du réseau français et qui aidera certainement les candidats, qui n'ont aucune expérience en littérature radiophonique, à rédiger leurs textes.

Rappelons que les conditions du concours sont des plus faciles et le fait de produire un certificat de naissance et de faire signer des affidavits ne devrait pas décourager qui que ce soit; ces documents sont exigés dans tout concours littéraire et il n'est donc pas étonnant que le comité du concours les considère indispensables.

Ce concours offre une occasion unique aux jeunes talents littéraires qui sont trop timides ou qui n'ont aucune possibilité de se faire valoir. Le public radiophonique se contente de moins en moins de médiocre et Radio-Canada a fort à faire pour rencontrer les exigences légitimes de ses auditeurs. D'autre part, c'est le devoir de tout citoyen doué de mettre ses talents au service de ses compatriotes en contribuant ainsi au perfectionnement intellectuel des nôtres. Les auditeurs du réseau français qui ont des dispositions littéraires, n'hésiteront pas à venir tenter leur chance au concours littéraire radiophonique de Radio-Canada qui offre des prix en argent fort alléchants: deux premiers prix de $200; deux seconds prix de $150 et deux troisièmes prix de $100.

Ceux qui se sont montrés quelque peu sceptiques sur cette nouvelle entreprise de Radio-Canada ont peut-être fait preuve d'un pessimisme prématuré, car la qualité de style de la correspondance reçue à date laisse prévoir un succès inespéré.

Léopold HOULE.

"Quand les jeunes travailleront comme dans mon temps, ils vivront vieux"

La recette de Madame H. Jetté, centenaire

"Les vieilles de notre pays" ....
"Ne sont pas des vieilles moroses!"
(Air connu)

Saint-Liguori, P.Q. — Vivre cent ans, personne n'y compte.

Pourtant le cas se produit, et il n'existe rien de plus émouvant que de faire un brin de causette avec une centenaire. Dimanche après-midi, c'était jour de réjouissance chez M. Sam Jetté, cultivateur à l'aise du rang des "continuations" de la région de Saint-Jacques de l'Achigan. Les familles Jetté et Moisan fêtaient les cent années et six mois de Mme veuve Hormisdas Jetté, la vénérable mère de notre hôte.

Mme Jetté naquit le 21 février 1845 à Saint-Alexis qui, à l'époque, était une "continuation" de la paroisse de Saint-Jacques. Le nom est resté, cependant que cinq autres clochers paroissiaux marquaient les étapes du défrichement du comté de l'Assomption-Joliette-Montcalm.

Familles de pionniers

Les familles Jetté et Moisan ont été des pionnières. Le pays avait encore le régime de l'Union du Haut et du Bas Canada lorsque l'ancêtre Pierre Moisan, parti de l'ancienne Lorette, vint s'établir dans la belle plaine de Saint-Jacques. Pierre Moisan et sa femme, née Bourque (Sophie) furent des défricheurs et Marie-Sophie Moisan, aujourd'hui centenaire, était la quatrième enfant d'une famille de dix qui ont honoré le nom des Moisan. Les vieux parents moururent à 94 et 93 respectivement. L'un des fils devint juge aux Etats-Unis; un autre, capitaine de navire à Détroit; trois filles, entrées en religion chez les Dames de Sainte-Anne, ont célébré leur jubilé de diamant, et Mme Jetté, qui marche allègrement vers les 101 ans, est la preuve vivante de la vigueur des rameaux d'un arbre solide qui a puisé sa force étonnante dans la bonne terre du Québec.

Une leçon pour les jeunes

Entourée de têtes blondes et brunes, ses petits-enfants, Mme Jetté, coiffée d'une guipure comme aux temps anciens, nous reçoit avec un bon sourire.

C'est une grande femme encore très solide et très droite. Si elle s'aide d'une canne pour aller à son jardin, c'est bien par une dernière coquetterie. Nous lui avons demandé sa "recette" de longévité. La réponse mérite d'être notée, car elle comporte un enseignement que de nos jours on a grand tort d'ignorer. "J'ai toujours eu une bonne santé parce que j'ai toujours beaucoup travaillé. Le travail, ça ne fait pas mourir: ça fait vivre. J'ai pris ma retraite à 98 ans, et si je le pouvais encore, c'est au jardin que vous me trouveriez. Je pense que je me fais vraiment vieille". . . et Mme Jetté cligne d'un oeil moqueur en regardant son fils de 66 ans et tous les "jeunes" qui l'entourent.

Couchée à 8 heures et levée à 5 heures, Mme Jetté est vraiment admirable. "Vous pensiez voir une vieille radoteuse, nous dit-elle. Détrompez-vous. Je me sens encore très forte, et l'autre jour j'ai vu mes enfants s'épouvanter de me voir souper d'un morceau de tourtière froide, de sirop d'érable et d'un peu de melon. Dans mon cas ça descend tout seul. Ces jeunes ça n'a plus d'estomac!

"Je lis sans lunettes, Mon fils m'a donné une loupe. . . mais ça ne sert qu'à "embrouiller", ces machines-là.

Ce qui est le plus étonnnat encore, c'est la mémoire de Mme Jetté. Après un court moment de réfexion elle se souvient sans effort de tous les noms des membres de sa famille. Elle nous raconte les joies du bon temps d'autrefois, où l'on filait, tissait, cardait la laine des moutons du pays. Le temps où l'éclairage était à la chandelle de suif fabriquée à la maison; le repas de la galette d'avoine; le temps où l'on vivait dans une humble étable pendant que la grande maison en fortes planches d'érable s'élevait au bord du chemin; la maison est toujours là.

"Dans ce temps-là les hommes et les femmes travaillaient dur. On ne perdait pas des heures à la danse. Il fallait tout faire de ses dix doigts, et jamais nous n'avons été malheureux pour cela".

Couturière adroite, Sophie Moisan trouva de l'emploi à Montréal puis s'étant mariée à trente ans à Hormisdas Jetté, elle revint s'établir sur la ferme où elle éleva une famille de quatre enfants, des garçons. Ce fut ensuite la longue suite des jours heureux composés de rudes travaux, des joies et des malheurs inhérents à toute vie humaine. M. Hormisdas Jetté étant décédé à 66 ans, sa veuve revint du village de St-Jacques habiter chez son fils Sam Jetté où la vénérable dame est adulée de tous.

Le petit verre de menthe

Au moment de saluer la centenaire selon la mode antique du petit verre, d'aucuns se demandent si la centenaire doit. . . "Mais bien sûr, dit-elle; donnez-moi un petit verre de cette liqueur qui goûte la "peppermint" de mon jeune temps!"

La main est solide, ne tremble pas, et les bons yeux de la centenaire se mirent dans la belle liqueur verte.

Au repas de famille, il fallait voir la centenaire applaudir aux allocutions et bons mots de son neveu, le chanoine Edouard Jetté, curé de la cathédrale de Joliette. Ce fut un moment de joyeuse émotion lorsque la centenaire, priée de chanter, entonna d'une voix encore fort juste un couplet d'un cantique dont sa mémoire n'a pas oublié un seul mot.

La partie de 4-7

Jusqu'à ces derniers temps, la centenaire brouillait les cartes avec agilité. "Il fallait voir ma grand'tante, de nous dire M. F.-X. Moisan, jouer sa partie de 4-7, un jeu napolitain où le gagnant, faisant le "capot" de 100 points, doit hennir comme une jeune pouliche.

"La centenaire n'était pas la dernière à s'exécuter, prenez ma parole, et je vous assure que lorsqu'elle avait pour partenaire l'oncle Bourque âgé de 84 ans, la tante Emilie, 92, et l'oncle Pierre, 90, la partie de 4-7 était un spectacle qui valait bien la partie de cartes du "Marius" de Marcel Pagnol".

La seule peine de la centenaire est de ne plus aller au jardin tailler une vigne qu'elle a plantée. Seulement, elle vit de ses souvenirs qui sont tous beaux, nous dit-elle. "Nous avons été des "vrais" cultivateurs. Nous n'avons pas perdu notre temps à la politique et autres amusements futiles. Nous avons travaillé, et cela c'est ma recette".

Au moment de prendre congé, Mme Jetté nous dit: "Vous n'allez pas tout écrire cela dans les papiers?" Nous répondons dans l'affirmative. "Mon Dieu j'espère que j'ai tout dit "quasiment correct" au moins," et elle part d'un grand éclat de rire.

Les vieilles de chez nous ne sont pas moroses, dit la chanson. Que dire alors de cette centenaire!

par Roger Champoux, de la "Presse"

Los Angeles

Est-ce que l'empereur Hirohito tremble dans ses sandales?

Curieux monde, ces Japonais! Si avides de venir chercher notre ferraille aux temps passés, et maintenant ils n'en veulent plus, quand nous allons la leur porter!

L'arme secrète nouvelle du Japon: marine invisible.

* * *

"Regarde toute cette eau", disait Pitou sur le Pacifique. "Ce n'est encore rien, tout cela; ce n'est que le dessus", répondit Patois. "Attends que tu sois dessous".

* * *

Si Hitler eût été un Juif! Peut-être sur ses derniers jours, aurait-il pu trouver refuge.

* * *

Lorsqu'on demanda à une classe des opinions de punition pour Hitler, une élève négresse proposa qu'on le peinture noir et l'envoie vivre aux Etats-Unis.

* * *

En Italie, on prit le nom Bonomi, le politicien, pour Bon Ami.

* * *

Hitler était végétarien. Préférait jaquette aux pyjamas.

* * *

Notre archevêque est Irlandais. Ici depuis longtemps, il s'y trouve naturellement plusieurs Irlandais autour de lui. Et notre papier catholique n'oublie pas l'Irlandais. Tout ceci est très bien. Lors des critiques de Churchill contre De Valera, un de nos Irlandais n'oublia pas de nous montrer l'Irlande sous son vrai jour. L'Irlande fournit près de 300,000 volontaires aux Alliés, le plus haut pourcentage de tous les pays. Elle permit aux agents britanniques de recruter hommes et femmes pour travailler aux usines de munitions en Angleterre; 300,000 y allèrent. Et tous les produits de nourriture allèrent en Angleterre. L'Angleterre n'eut peut-être pas échappé à la défaite sans les Irlandais. L'Irelande bombardée eut-elle été un avantage à l'Angleterre? Neutre, elle put servir beaucoup mieux. Et les Américains furent contents de venir s'y installer.

R. Thibaudeau.

Recommandations au sujet de chèques

Toronto, juillet. — "Au cours de ce mois, les banques seront appelées à assumer, par l'entremise de leurs succursales dans tout le Canada, un nouveau service d'intérêt public. Elles encaisseront les chèques que le gouvernement émettra aux termes de la loi créant les allocations familiales", dit dans un communiqué, publié ici, le président de l'Association des Banquiers Canadiens, M. S.-M. Wedd.

"On estime, dans les milieux officiels, que le gouvernement émettra 1,466,000 chèques par mois", ajoute-t-il. "La plupart de ces chèques seront présentés aux succursales des banques aux fins d'encaissement ou de dépôt.

"Les banques encaissent sans frais tous les chèques du gouvernement.

"Nous ferons le meilleur accueil à toutes les personnes qui se présenteront et nous nous efforcerons d'encaisser les chèques d'allocation familiales avec célérité et exactitude. J'estime, d'autre part, qu'il est de mon devoir de souligner que les banques ont besoin de la coopération de toutes les personnes qui recevront ces chèques.

"Les bénéficiaires d'allocations familiales s'aideront eux-mêmes, tout en aidant les banques, s'ils veulent bien se rappeler ces quatre recommandations:

1. Etablir nettement son identité.
2. S'assurer que son chèque est endossé correctement.
3. Prendre garde det perdre son chèque après qu'il a été endossé et avant qu'il ait été touché.
4. Se présenter à la banque, autant que possible, pendant la matinée.

"Le plus important, bien entendu, c'est d'établir son identité. Une banque doit être sûre que la personne qui présente un chèque est bien celle à qui il est payable; par conséquent, si le porteur d'un chèque d'allocations familiales n'est pas connu à la succursale où il le présente, il doit amener avec lui quelqu'un qui y est connu. Il préviendra ainsi des retards et des malentendus.

"La question de l'endossement est importante aussi. Il faut que l'endossement corresponde exactement au nom du bénéficiaire du chèque. Lorsque le chèque est endossé, le bénéficiaire doit prendre bien garde de le perdre ou de se le faire voler avant qu'il l'ait touché.

"Les bénéficiaires de sallocations familiales rendront un grand service aux banques en se présentant aux heures où il y a le moins d'affluence.

"Il n'est pas douteux qu'un grand nombre de chèques parviendront aux banques en passant par des marchands qui en auront versé le montant à leurs propres clients. Marchands et détaillants seraient bien avisés de s'assurer de l'identité de toute personne qui leur présenterait un chèque et de constater aussi qu le nom de l'endosseur corresponde exactement au nom du bénéficiaire du chèque".

Belle action de Pasteur

Rappelons un trait magnifique de Pasteur!

"J'allais un jour rendre visite à mon vieux maître, le physicien Bertin, qui habitait l'Ecole normale supérieure.

"Je rencontrai, dans l'escalier, Pasteur, son ancien condisciple qui y habitait, avec lui.

"—Vous allez, me dit Pasteur, voir le plus honnête homme du monde.

"Trois messieurs m'attendent en ce moment dans mon cabinet. Ils sont venus m'offrir un million si je voulais faire breveter la fabrication du vaccin contre le charbon et leur céder le brevet. A cause des miens qui n'ont pas de fortune, je craignais de me laisser tenter. Je suis allé en parler à Bertin.

"—Refuse, Pasteur, m'a-t-il dit, refuse! Ta gloire vaut mieux que cela. Donne ta découverte à tout le monde."

Chez le coiffeur

Le client. — Prenez garde à ce petit bouton. . . sur la joue gauche.

Le garçon. — Pourquoi cela?

Le client. — Pour ne pas le couper.

Le garçon. — Peuh! vous y tenez donc beaucoup à ce bouton-là?

* * *

Partialité

Du grain dans son tablier, une vieille appelle ses poules:

"Petits, petits, petits!"

—Ben et les gros, alors; qu'est-ce qu'ils vont bouffer?

* * *

Chez le médecin

Le médecin — Voyons, mon petit, montrez-moi votre langue.

Marco — Ah! non, M'sieu! j'ai déjà reçu une paire de claques pour l'avoir montrée à mon professeur. . .

* * *

L'esprit d'autrefois

On répétait un jour à un certain duc que deux dames de la cour s'étaient prises de querelle et s'étaient accablées d'injures.

—Se sont-elles appelées "laide"?

—Non, monsieur.

—Alors, je me charge de les réconcilier!

* * *

En voyage

Un voyageur monte dans sa chambre, priant le garçon de le réveiller pour prendre le premier train.

Le lendemain matin, le voyageur est réveillé par des coups redoublés frappés à sa porte.

—Qu'est-ce? s'écrie-t-il.

—C'est-y vous, monsieur, que devez prendre l'express de cinq heures vingt-cinq?

—Oui.

—Eh bien! vous pouvez dormir tranquille, le train est parti.

* * *

Vocation

—Qu'est-ce que tu veux être quand tu seras grand, Jacky?

—Je veux être soldat.

—Et tu n'auras pas peur d'être tué?

—Par qui?

—Par qui? eh, parbleu! par l'ennemi.

—Eh bien, alors je serai l'ennemi.

* * *

Entre amis

—Tiens! un noeud dans votre mouchoir, pourquoi cela?

—C'est ma femme qui l'a fait afin que je n'oublie pas de mettre sa lettre à la poste.

—Et vous l'avez mise?

—Pas du tout, elle a oublié de me la remettre.

* * *

Aux assises

—Voilà la pauvre femme que vous avez lardée de quatorze coups de couteau et qui a pu venir témoigner à cette audience. Qu'avez-vous à dire?

—Je dis qu'elle en a une santé!

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche

La Survivance des Jeunes

HISTOIRE DU CANADA

L'évolution de notre système scolaire de la conquête à nos jours

Les lignes suivantes donnent un aperçu rapide de l'évolution de notre système scolaire sous la domination anglaise, principalement dans Québec.

Au lendemain de 1760, les 60,000 Canadiens devenus les nouveaux sujets du roi d'Angleterre jurèrent de rester quand même catholiques et français et dès lors s'engagèrent dans la lutte pour la liberté d'enseignement.

En effet, pendant plus d'un siècle qu'on peut diviser en cinq phases, le petit peuple canadien combattit fièrement, malgré sa détresse et sa pauvreté, malgré l'oppression et la puissance des vainqueurs.

Grâce à l'héroïsme du clergé canadien, au courage et à la fermeté de ses ouailles, la lutte prit fin en 1846, par la création de l'école professionnelle.

Depuis, la province de Québec jouit d'un système scolaire capable de maintenir l'harmonie entre deux langues et deux religions différentes.

1773-1791

Dès l'automne de 1763, les Canadiens français envoyèrent une requête au roi d'Angleterre dans le but d'obtenir un secours immédiat pour rétablir leurs écoles brûlées ou dévastées par la conquête.

Cette pétition ne reçut pas de réponse et pendant vingt-cinq ans le soutien des écoles fut à peu près impossible dans une grande partie du pays.

Toutefois, en dépit de l'opposition du gouvernement, quelques écoles de garçons s'ouvrirent, les curés se firent maîtres d'écoles avec le concours d'instituteurs ambulants; les Ursulines, à Québec et aux Trois-Rivières les Soeurs de la Congrégation, à Montréal, ouvrirent les portes de leur couvent.

Lord Dorchester avait bien recommandé la création d'une Université neutre en 1789, mais Mgr Hébert, alors évêque de Québec, s'opposa à ce projet parce qu'il ne rendait pas justice à l'élément catholique et français.

La situation restait donc précaire et les pauvres colons abandonnés à eux-mêmes gardaient leur foi et leur savoir au sein de leur foyer en attendant des jours meilleurs.

1791-1824

La Constitution de 1791 en séparant le Haut et le Bas Canada reconnaissait aux Canadiens français le droit de prendre part aux travaux législatifs de leur pays et de se gouverner selon leurs traditions.

Le premier acte de la Constitution fut de réclamer les biens des Jésuites au profit des petites écoles. Cette requête comme la précédente ne reçut pas de réponse.

Le gouvernement ne semblait pas disposé à fonder des écoles au pays avant d'y établir un organisme administratif dont l'orientation serait conforme aux vues impérialistes de la politique anglaise.

En conséquence, le lieutenant-gouverneur soumit à la Législature un projet intitulé **Acte pour établir des écoles gratuites et pour le progrès de l'éducation.**

Les catholiques ne se montrèrent guère favorables à ce système, à base neutre, présidé par un évêque anglican, le docteur Mountain.

Mgr Plessis défendit à son clergé de participer à l'établissement d'un tel régime, de sorte que vingt-deux écoles seulement prirent naissance.

En présence de cet échec, le Rév. M. Mills, secrétaire de l'"Institution", sous la direction immédiate de Mgr Plessis, soumit un projet de loi qui donnerait au Canada des écoles catholiques sous la présidence des évêques. Ce bill, envoyé à la sanction royale, fut encore refusé.

1824-1846

A partir de cette date, l'école devait bénéficier de la vie paroissiale grâce à l'heureuse initiative de M. Robert, supérieur du Séminaire de Québec. Cette nouvelle loi, dite des "Ecoles de fabrique", fut votée en 1824.

Sans abroger celle-ci, on adopta, en 1829, une autre loi d'instruction publique, sous le nom de "L'Acte pour l'encouragement de l'éducation élémentaire". Cet "Acte" rendit possible la création de nombreuses écoles, car il permettait au gouvernement de verser les subsides jugés nécessaires à ces fondations.

Dans le même temps, des collèges s'ouvraient à Montréal, à Nicolet, à St-Hyacinthe, à Québec, à Chambly, à Ste-Thérèse, à Sainte-Anne de la Pocatière, à l'Assomption.

Après l'union des deux Canadas, le parlement uni instituait un régime municipal pour le Haut et le Bas Canada. Dans chaque district municipal, des commissaires d'écoles étaient chargés de la régie des écoles et de la nomination des instituteurs.

Une Commission d'éducation, composée d'un président et de deux surintendants, un pour chaque province, était chargée de faire exécuter les lois.

Cependant, il n'existait encore que l'école neutre, laquelle ne tenait aucun compte des minorités; c'est pourquoi le peuple ne voulut pas donner son approbation.

En 1842, le docteur Meilleur fut nommé premier surintendant au Département de l'Education du Bas-Canada.

1846-1875

Le projet d'écoles séparées, préparé par le ministère Lafontaine-Baldwin et voté en 1845-46, jeta les bases du régime canadien-français. On peut le considérer comme la **grande charte de l'éducation** pour la province de Québec.

Par cette loi, la commission scolaire devenait indépendante du conseil civil et relevait directement du surintendant; de fait, les minorités obtenaient justice et la liberté d'enseignement était acquise.

En 1849-50, Lafontaine et ses partisans firent adopter deux lois importantes: **la nomination d'inspecteurs d'écoles et l'ouverture d'une école normale.**

Le docteur Meilleur, premier surintendant donna sa démission en 1855 et eut pour successeur P.-J.-O. Chauveau, premier ministre du cabinet fédéral, qui reçut le titre de Ministre de l'Instruction publique et de Secrétaire de la Province.

Durant son administration, l'enseignement primaire fit de grands progrès. Le Conseil de l'Instruction publique fut organisé, un Fonds de pension en faveur des Instituteurs fut établi, des écoles normales furent fondées, des écoles d'art furent ouvertes à Québec et à Montréal et des écoles de réforme furent créées.

L'honorable M. Gédéon Ouimet remplaça M. Chauveau en 1873, mais une crise politique l'obligea à remettre les rênes de son pouvoir à l'honorable M. de Boucherville, en 1874. On comptait alors trois universités, 230 collèges et académies, 3 écoles normales, 16 écoles spéciales.

1875-1942

Sous l'administration de de Boucherville, le système scolaire de la Province de Québec entra dans la dernière phase de sa formation. Les deux grandes réformes votées à la session de 1875, — l'entrée des évêques dans le Conseil et l'abolition du Ministère de l'Instruction publique — en séparant l'éducation de la politique, donnaient à l'école confessionnelle son véritable caractère.

A part quelques débats devant la Législature sur le retour à un ministère de l'Instrutcion publique, le système scolaire de la Province n'a pas changé depuis 1875, quoiqu'on doive signaler certaines réformes pédagogiques et d'importantes décisions en faveur de l'éducation et de l'instruction.

Depuis que le ministère de l'Instruction publique a été aboli, c'est le Secrétaire de la Province qui, devant les Chambres et le Conseil Exécutif, est le porte-parole constitutionnel du Département de l'Instruction publique.

En tête de l'organisation scolaire se trouve le Conseil de l'Instruction publique. Il est composé d'un nombre égal de catholiques et de protestants qui sont nommés par le Lieutenant-gouverneur en Conseil.

Ce Conseil est divisé en deux comités respectivement composés des membres catholiques et protestants.

Les règlements adoptés par chacun des deux comités deviennent en vigueur par la sanction du Lieutenant-gouverneur en Conseil.

Le Surintendant est aussi nommé par le Lieutenant-gouverneur en Conseil. Il fait parti du Conseil de l'Instruction publique et en est le président de droit.

Il est assisté de deux secrétaires qui ont les attributions de sous-ministres: l'un de langue françqise et l'autre de langue anglaise.

(Enseignement primaire).

Devinettes

D. — Quel est l'instrument à cordes le plus facile?

R. — Une cloche.

D. — Quel est le comble pour un musicien?

R. — Rendre le dernier soupir.

D. — Le comble de la brutalité pour un moissonneur?

R. — Battre le blé.

D. — Pourquoi est-il dangereux de se promener au soleil?

R. — Parce qu'on s'expose au plus grand des astres, (désastre).

D. — Quelle différence y a-t-il entre une terre labourable et une pipe?

R. — On fume la terre pour labourer et on bourre la pipe pour la fumer.

Savez-vous

Q. — Quelle différence y a-t-il entre une ruche et un rucher?

R. — La ruche est une habitation pour les abeilles; le rucher est l'endroit où se trouvent les ruches.

Q. — Quelle est la religion nationale du Japon?

R. — Le Chintoïsme.

Q. — Qu'est-ce que la "simonie"?

R. — Le trafic des choses saintes, la vente des biens spirituels.

Q. — Que signifie le proverbe: "La plus mauvaise roue d'un chariot fait toujours le plus de bruit"?

R. — Il signifie: "Ce sont les gens inutiles qui font le plus d'embarras".

Protégés par la Sainte Vierge

Dans le bue d'obtenir la protection spéciale de la Reine des Apôtres, les missionnaires chez les Hurons avaient, en 1635, fait le voeu de lui consacrer chaque nouvelle résidence de la mission. Devant un souci si marqué de la faire connaître et aimer, Notre-Dame se devait d'étendre sur ses apôtres sa maternelle sollicitude. L'occasion n'allait pas tarder.

Le malin, dit le P. Le Mercier, "se sentait déjà pressé de près, il ne pouvait supporter le Baptême solennel de quelques sauvages des plus signalés". Il convainc les esprits que les missionnairese sont la cause de tous les maux.

Durant quatre ans, on regarde les Pères comme des personnes portant le malheur. Les amis de la première heure se font plus distants et vont jusqu'à s'excuser d'avoir bâti une cabane aux Pères. Pour comble, la nièce du premier chrétien tombe foudroyée par la peste qui fait de terribles ravages dans toute la contrée. De toutes parts, l'horizon se fait menaçant. On en vient à priver les Pères de tout accès dans les villages environnants. Leur vue seule provoque des sentiments de vive terreur. Les missionnaires cependant restent calmes et redoublent de hardiesse. Ils se réfugient entre les bras de leur Mère. Une neuvaine de messes en l'honneur de l'Immaculée est leur bouclier.

Entre temps on somme les missionnaires de se présenter devant l'assemblée générale des Trois Nations. Tout est diaboliquement machiné pour perdre les Robes-Noires. Le premier des capitaines expose la grièveté de la situation. Il faut découvrir les auteurs du fléau, sans quoi il en sera fait de la nation. On demande au Père Supérieur de produire la pièce d'étoffe ensorcelée qu'il garde pour ruiner le pays.

Le Père Supérieur se lève. Il porte sur sa figure un reflet de la majesté du Grand Esprit. Il parle de la récompense des bons. Il menace des châtiments les méchants. Les chefs hésitent devant cette parole de chef. Les uns se retirent sans rien conclure, un chef avoue qu'il ne punira pas celui qui fendra la tête des Robes-Noires. Mais les principaux s'entendent pour remettre la conclusion au retour du contingent parti pour Québec. Ainsi finit la tempête. L'Immaculée avait couvert de son manteau ses dévoués missionnaires.

(Messager Canadien)

Ah!, ces Américains

Portland, Oregon. — Un garçon de trois ans fait actuellement la grève de la faim à cause de la mort de son chien.

Samedi, le garçonnet a bu un verre de jus d'orange, mais il a refusé sa soupe. Il jeûne depuis trois jours.

Le chat de la famille, qui avait l'habitude de dormir entre les pattes du chien, avait également commencé la grève de la faim, mais il y a renoncé et boit maintenant son lait.

Voix animale

Dans une salle du zoo de Londres, le naturaliste anglais bien connu Julian Huxley a déjà donné une audience d'une série de disques où furent enregistrés les chants et les cris de nombreux animaux. L'un de ces disques a fixé sur la cire les "murmures de la jungle" parmi lesquels se détachaient le baryton d'un jeune hippopotame, le barrissement de l'éléphant et des rugissements de lion. M. Huxley fit entendre également l'affreux rire de la hyène qui ressemble au rire d'un fou et tout un choeur enregistré par une nuit d'hiver. Parmi les disques les plus réussis, on remarque le chant d'un certain crapaud d'Amérique, si mélodieux, qu'un assistant le compara aux premières notes de la sonate **Au clair de lune** de Beethoven. Certains disques furent tournés en présence des animaux eux-mêmes et la reproduction de la voix était si parfaites qu'on eut de la peine à éloigner du gramophone u njeune chameau lorsqu'il entendit la voix de sa mère.

Quelques faits

Ce n'est qu'en 1857 que le premier puits à l'huile fut creusé. L'été est plus chaud au pôle nord qu'au pôle sud. On se sert de dynamite dans certaines parties des Etats-Unis contre les moustiques. Les pêcheries du Canada sont les premières du monde entier. Montréal est le plus grand port fluvial du monde. Un sixième des invalides d'Angleterre le sont par les rhumatismes. Les moulins de pulpe de Chicoutimi produisent plus de bois de pulpe que toutes les autres régions du monde. Un trou dans le lit de l'océan Pacifique, près de Guam, a 31,624 pieds de profondeur. Entre Norfolk et Suffolk, en Angleterre, trente acres de terre disparaissent chaque année dans la mer.

—La femme moderne n'est pas toujours telle qu'on la peint, mais telle qu'elle se peint.

L'humour dans divers pays

Il n'est pas rare qu'une expression étrangère ou sa traduction soient adoptées par la langue française. Mais, il en est aussi qui, pour n'avoir pas acquis droit de cité, n'en sont pas moins pittoresques.

L'Angleterre qui ne manque pas d'humour en possède le plus grand nombre. En voici quelques-unes, peu connues. Les visites rares sont des "visites d'anges"; le "clou pointu", c'est la belle-mère; "la route silencieuse" est le nom donné à la mère; un maladroit devient "main de beurre"; un cercueil, "l'habit de bois". Enfin, unir la ruse à la force, c'est "coudre une queue de renard à une peau de lion".

En Italie, la prudence s'intitule: "Un oeil au chat, l'autre à la marmite".

En Espagne, la "carotte confite" c'est une parole ou une caresse hypocrite; un "assomme-chats" est un bruit infernal; boire "à la barbe arrosée", c'est boire plus que copieusement.

Lorsqu'en Allemagne, on désire céder, dans une discussion, on dit: "Je laisse onze être pair". L'eau prend le nom de "cru" ou de "bière d'oie".

En Pologne, un homme pauvre est dit "nu comme un saint turc".

En Roumanie, exagérer c'est "mentir comme une épitaphe".

En Chine, nier l'évidence, c'est "cacher du feu sous la neige".

A Madagascar, deux intimes sont "comme le riz et l'eau".

En Afrique, enfin, "parler anglais", c'est être ivre. . ."

Odeur

Chez les Américains les aliments dont l'odeur plaît le plus sont le café et les pommes; ceux dont l'odeur plaît le moins sont la graisse et l'huile d'olive.

LES ANCIENS CANADIENS

(Philippe Aubert de Gaspé)

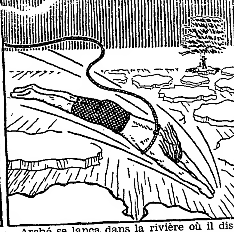
Illustrateur: J.-M. Massicotte

Commentateur: P. Deléan, Cap-de-la-Madeleine

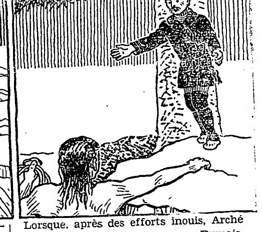


Un silence lugubre succéda à cette scène pénible. Tout à coup, des coups plaintifs se firent entendre derrière la foule. C'était une femme, les cheveux épars, portant un enfant dans ses bras, traînant l'autre d'une main. C'était l'épouse de Dumais, qu'un homme avait été prévenir, sans précaution préalable.

A ce moment José, Jules et Arché arrivèrent sur les lieux. Celui-ci, d'un coup d'oeil, saisit toute la situation; il bondit vers Marcheterre, en se dépouillant de ses vêtements. Le jeune homme donna ses instructions: "Capitaine, dit-il, je nage comme un poisson, attachez-moi un câble sous le bras." Ainsi préparé. . .



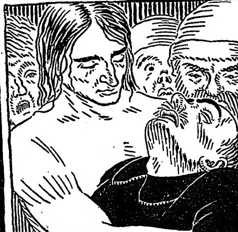
Arché se lança dans la rivière où il disparu un instant. Les spectateurs respirèrent à peine lorsqu'ils virent le jeune homme se précipiter dans les flots pour secourir Dumais. L'anxiété était à son comble.



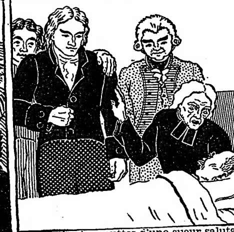
Lorsque, après des efforts inouis, Arché rejoignit le pauvre malheureux, Dumais, malgré son état de torpeur apparente, n'avait rien perdu de tout ce qui se passait. Un rayon d'espoir avait lui dans son coeur torturé par tant d'émotions. A peine avait-il atteint la glace que. . .



Jules, debout sur la rive, vient de s'apercevoir qu'il s'est précipité dans les flots pour sauver Dumais. Il pousse un cri strident et va pour se précipiter dans le torrent. José le retient. Supplications, menaces, coups désespérés, rien ne fait lâcher prise au fidèle serviteur.



Pendant ce temps, le capitaine, aidé de ses amis hâle l'amarre. Il fallut de grands efforts pour dégager Arché de l'étreinte de Dumais — "Il n'est pas mort, il n'est qu'asphyxié, ajouta le sauveteur". L'on transporta la victime au manoir seigneurial. Là, des soins empressés et entendus, lui furent prodigués.



Bientôt, des gouttes d'une sueur salutaire perlèrent sur le front du rescapé; peu de temps après, il ouvrait des yeux hagards qui se fixèrent sur le vieux curé. Celui-ci approcha son oreille de la bouche de Dumais; les premières paroles qu'il recueillit furent: "Ma femme, mes enfants, monsieur Arché".



Sa pauvre femme venait d'arriver au manoir, ignorante de l'issu du tragique événement. Elle croyait son mari, broyé dans la débâcle. Quand le vieux curé lui annonça qu'il reposait en sûreté dans la chambre voisine, elle s'y précipita, la gorge haletante et des larmes de joie pleins les yeux.

Son Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., rend visite à Lisieux, Saskatchewan

Le Sanctuaire de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus grandement honoré

Le jeudi 7 juillet 1945, restera comme une des dates les plus illustres de l'histoire de notre Sanctuaire.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, en tournée dans l'Ouest, est venue, en compagnie de Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, Man., et de Son Excellence Mgr Joseph Lemieux, o.p., évêque de Gravelbourg, faire un pèlerinage à la "Petite Sainte" de Lisieux.

Son Eminence, alors évêque de Gravelbourg avait inauguré le pèlerinage de Lisieux, Sask., le 3 octobre 1930. Elle s'est dite heureuse de revenir à Lisieux, quinze ans après et de constater les développements marquants de ce Sanctuaire, incendié en 1939 et relevé de ses cendres plus majestueux qu'avant l'épreuve.

Son Eminence a parlé de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus avec une piété entrainante, avec une conviction impressionnante et une onction qui réchauffait tous les coeurs. Que c'était donc agréable de l'entendre! Sainte Thérèse elle-même semblait se réjouir de paroles si belles tombées de la bouche d'un personnage si illustre.

Nous ne doutons qu'Elle ait laissé tomber de ses plus belles roses sur Son Eminence et sur chacun de la suite qui l'accompagnait.

Son Eminence eût l'amabilité d'accepter l'invitation de M. le curé Rodrigue Lussier de prendre le souper à la salle des pèlerins.

On comptait parmi les hôtes distingués de M. le Curé: Son Emience le Cardinal Villeneuve, Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêquecoadjuteur de St-Boniface; Son Excellence Mgr Joseph Lemieux, o.p., évêque de Gravelbourg; Mgr Henri Kugener, P.D., curé de Willow-Bunch; M. le Chanoine J.-V. Rochette, de l'archevêché de Québec; M. Clovis Rondeau, directeur du Séminaire des Missions Etrangères, de Pont-Viau; le Révérent Père J. Magnan, o.m.i., Recteur du collège de Gravelbourg; M. S. Morin, chancelier du diocèse; M. Paul Nicole, secrétaire de Son Eminence le Cardinal; MM. les curés J.-A. Latendresse, R. Bérubé, A. Moquin, Paul Boudreau, A. Fush, A. Goedde, Roger Ducharme et M. Despaties, garde d'honneur de Son Eminence.

Anderson et l'avenir du coton britannique

Bolton, Angl. — Sir John Anderson, chanceller de l'Echiquier, a déclaré que l'industrie du coton britannique va recouvrer ses marchés mondiaux au cours des quelques prochaines années, alors que l'Allemagne est hors de combat et que le Japon est sur la voie de la défaite. Parlant à une assemblée politique dans ce grand centre de textiles, Anderson a ajouté que l'industrie du coton anglaise a toutes les chances possibles de se relever et de retrouver ses marchés du monde.

Montréal doté d'un nouvel hôtel

Montréal. — Si les plans actuels de l'hôtel Ford se matérialisent, Montréal sera sous peu doté d'un hôtel moderne de mille chambres, à l'angle des rues Dorchester et Windsor.

John Amery a été accusé de trahison

Londres. — John Amery, 33 ans, fils du secrétaire d'Etat britannique pour l'Inde, Leopold-S. Amery, a comparu devant le juge Harold Mackenna,à Bow Street. Il est accusé de trahison. Les procédures ont duré moins de cinq minutes. John Amery devra comparaitre de nouveau lundi le 30 juillet.

12,736 conscrits envoyés outre-mer

Ottawa. — Le ministère de la Défense a annoncé qu'il y avait en Europe le 7 mai, jour de la victoire, 12,736 conscrits mobilisés en vertu de la loi des ressources nationales, dont 4,000 en service dans le nord-ouest de l'Europe.

Un condamné à mort remercie son juge

Los Angeles. — Otto-Stephen Wilson, 31 ans, a été condamné à mort pour avoir tué et mutilé deux femmes dans des chambres d'hôtels Los Angeles le 15 novembre dernier.

"Merci beaucoup", dit l'accusé lorsque le juge prononça sa sentence. Wilson avait admis les meurtres mais il se proclamait innocent en disant qu'il était fou. Le jury a jugé cependant que Wilson était sain d'esprit au moment du meurtre.

Musée national

Reims. — Les autorités militaires américaines ont remis à la ville de Reims et au peuple de France la chambre historique où les Allemands ont signé la reddition complète de leurs armées. Cette salle sera transformée, par le gouvernement français, en un musée national.

Des difficultés d'ordre politique et social

(Suite de la page 1)

mêmes, et ensuite parce que la France est si fatiguée que les extrémistes les plus remuants s'en ressentent et sont contents de trouver des prétextes pour ajourner les décisions; ce dernier facteur empêchera peut-être que le pire n'arrive.

Communistes à l'oeuvre

Les communistes et les politiciens arrivistes gagnent partout de l'influence et coupent délibérément les ponts entre l'opinion française modérée et le monde extérieur. Une forte partie de la tendance à gauche est due à des manoeuvres frauduleuses. Un des observateurs qui sillonnent l'Europe pour le compte du périodique anglais et lui envoient des rapports, affirme avoir vu des agents communistes en train de modifier les bulletins de vote pendant la nuit; il les aurait vu effacer le vote donné et en inscrire un autre; le rédacteur de cette publication très sérieuse ajoute pour bien marquer qu'il a parfaite confiance à son informateur; ceci est un fait.

Il est impossible, paraît-il, de communiquer avec le général de Gaulle, sauf par l'entremise de Gaston Palewski, son principal conseiller politique. Il est même impossible d'envoyer une note personnelle à Madame de Gaulle, sauf par l'entremise de ce personnage; or Palewski penche vers la Russie dans certains domaines tout en gardant des relations amicales dans le monde financier. Les communistes se réjouissent des difficultés au Levant parce qu'ils ne veulent pas de bonnes relations entre la France et l'Angleterre, mais une politique pro-soviétique. Les Vichyssois, qui ont conservé de mauvais souvenirs des interventions anglaises, notamment de l'expédition contre le général Dentz en Syrie, répètent: Nous l'avions bien dit. Pétain et Flandin affirment que Vichy a conclu un accord avec Londres, et Churchill dit qu'il n'y a pas eu d'accord. Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir là-dessus; les preuves apportées par M. Rougier sont suffisantes pour dire que M. Churchill joue sur les mots.

Les factions

Donc les milieux les plus influents en France sont: les Gaullistes, mécontents de ce que la France soit tenue à l'écart par les Trois, et de l'intervention anglaise au Levant; les communistes qui font le jeu de la Russie, et les Vichyssois; ces trois groupes s'affrontent et se heurtent, le pays reste dans la misère malgré la libération et les promesses de secours alliés. Dans ces conditions on considère comme possible que les vieux politiciens radicaux-socialistes reprennent le pouvoir, malgré leurs erreurs passées.

Ce tableau n'est pas encourageant. Il faut dire que les Alliés ont une grande part de responsabilités dans cette situation; la politique anglaise et étatsunienne depuis le traité de Versaille a été le principal facteur dans la défaite de la France en 1940; et par la suite Londres a encouragé les dissensions qui mettent la France en péril aujourd'hui. Il faut souhaiter que la décision du gouvernement provoque le courant d'air qui balaiera toutes ces querelles; mais le meilleur remède ce serait la réhabilitation de Vichy. La réforme constitutionnelle, pourvu que les élections se fassent régulièrement, pourrait faire l'union de tous les éléments sains.

Paul SAURIOL.

Lisez et faites lire la Survivance.

Un referendum en France le 14 octobre; on choisira la forme de gouvernement

Paris.—La France est entrée dans une période de "révolution politique ordonnée". On annonce, en effet, que le cabinet a décidé de tenir un referendum, le 14 octobre en vue de rétablir le gouvernement républicain.

Le même jour, les électeurs décideront quelle forme de gouvernement la France aura. Ils diront si une assemblée constituante doit être formée ou non et éliront les membres de cette assemblée. Si le principe de la formation de l'assemblée constituante est approuvé, les hommes élus deviendront automatiquement les membres de cette assemblée. Si le vote est négatif, les élus deviendront membres de la chambre des députés, conformément à la constitution de 1875. Si la formation d'une assemblée constituante est approuvée, cet organisme fonctionnera pendant sept mois, au cours desquels il rédigera une nouvelle constitution et élira un président — le général Charle de Gaulle, présume-t-on — qui formera son cabinet.

La constitution de 1875 de la IIIe république sera rétablie si le vote est défavorable à la formation d'une assemblée constituante. L'annonce du referendum a causé une grande surprise dans les cercles politiques, où l'on croyait que le général Charles de Gaulle soumettrait simplement un projet en vue de reviser la constitution existante. L'une des premières conclusions des observateurs c'est que le plan de de Gaulle est inspiré par son désir d'établir le régime actuel de la France sur une base légale, pendant que l'on prépara une nouvelle constitution. Les porte-parole communistes prétendent que l'assemblée constituante aura des pouvoirs restreints, tandis que des pouvoirs absolus seront accordés au président. Ils ajoutent qu'à moins que l'Assemblée consultative n'amène le gouvernement à modifier son projet, le premier referendum sera un plébiscite pour de Gaulle.

Observatoire

(suite de la page 1)

Les prochaines élections en Pologne

Le nouveau gouvernement imposé à la Pologne par la Russie, et reconnu par les trois grandes puissances, est tenu de faire le plus tôt possible des élections libres. Ses dirigeants ont refusé d'en annoncer la date bien qu'elle soit déjà fixée, dit-on, et ils s'efforcent par différentes mesures de s'assurer un vote favorable. C'est ainsi que des groupements dont on connait la fidélité à l'ancien régime sont déportés dans des camps de concentration d'où, après un bref séjour, on les transporte en Sibérie. Quant aux populations rurales on compte en venir à bout par la famine.

Cette élection "libre"(?)) se fera sous le contrôle de communistes russes dont 700,000 apprennent actuellement la langue polonaise pour pouvoir exercer une surveillance efficace lors du vote. Aussi est-ce à une Commission internationale que les vrais Polonais font actuellement appel. Cet organisme pourrait, sinon empêcher les fraudes qui se préparent, du moins les constater et les faire ensuite connaitre à l'univers.

Pour devenir un véritable athlète

Invité à adresser un message lors de son récent voyage à Sidney aux jeunes Australiens qui s'intéressent aux sports, l'ancien champion mondial de la boxe, Gene Tunney s'est exprimé ainsi: "Dites leur ceci: il n'y a pas de gloire quivaille, en ce monde, excepté celle que nous rendons à Dieu. La religion organisée est le seul véhicule vers cette fin. C'est bien d'aimer la nature; c'est excellent de sortir au grand soleil et de se former un beau corps, mais les jeunes gens devraient se rappeler le mot de Chesterton au sujet des Grecs: "Ils aimèrent tellement la nature qu'ils sont devenus contre-nature". La pratique quotidienne de la religion rapproche l'homme de Dieu. Si un jeune homme désire devenir un champion dans les sports, il doit vivre selon les règles qui font le véritable athlète: pureté de vie et pureté de pensée."

Gene Tunney est l'homme qui, après une visite à l'exposition universelle de New-York, écrivit dans "America" sur le pavillon des Soivets un article retentissant où il exprima l'indignation d'un grand nombre de ses concitoyens en face de cette propagande scandaleuse. (Cet article "The Ruby Star atop the Soviet Fake" a été publié en tract. On peut se le procurer à l'Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rache est, Montréal, en accompagnant sa demande d'un timbre de 4 sous).

E. S. P.

Aux funérailles de M. l'abbé Ch. Sauner

Winthorst, Sask. — Les funérailles de M. l'abbé Charles Sauner, curé de Qu'Appelle, d'Odessa et de Winthorst, ont eu lieu la semaine dernière.

Natif de l'Alsace-Lorraine et ordonné prêtre en 1903, l'abbé Sauner exerçait son ministère dans l'Ouest depuis 1912. Ses prédications surtout avaient contribué à répandre son nom dans cette partie du pays. Un frère lui survit, à Paris.

C'est S. Exc. Mgr P.-J. Monahan, archevêque de Régina, qui a officié au service, assisté de NN. SS. Jensen, P.D., V.G., et Hughes, P.D. Une oraison funèbre a été prononcée en anglais par Mgr l'Archevêque de Régina, et une autre en allemand par M l'abbé Henri Metzger.

Faculté de médecine à l'université d'Ottawa

Ottawa. — Le R.P. Philippe Cornellier, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, annonce l'ouverture d'une faculté de médecine. Les cours de la première année vont commencer en septembre prochain. A l'automne de 1946, la 2e année s'ouvrira, et ainsi de suite jusqu'à l'établissement des six années d'études requises pour l'obtention du diplôme de docteur en médecine. Les étudiants qui s'inscriront en septembre seront préparés pour les examens du conseil médical canadien, en 1951.

Le comité pour la mise en opération de la nouvelle faculté se compose de dix médecins d'Ottawa et de Hull, choisis parmi les membres les plus éminents de la profession. Ils représentent les différents groupes ethniques de la vallée de l'Outaouais.

Soong confère avec Staline

Moscou. — Le premier ministre chinois M.-T.-V. Soong, en visite ici pour s'entretenir avec les autorités russes sur les relations russo-chinoises, a eu un quatrième entretien avec le premier ministre Staline.